L'action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"
VOL. LIV — NO 46 JOLIETTE, MERCREDI LE 23 NOVEMBRE 1966

Bibliothèque des Jeunes
15 juin 1967—18
C.N. CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADA ALLIES

Le Conseil supérieur de l'Education à Joliette vendredi

Mémoire du Comité de planification

Le Conseil supérieur de l'Education tiendra une audience publique à Joliette vendredi soir, le 25 novembre. La séance se déroulera à l'Ecole secondaire Barthélemy-Joliette de 8 h. 15 à 9 h. 30.

Un seul mémoire sera présenté aux membres du Conseil supérieur qui seront les seuls à poser des questions. M. Jean-Louis Marchand, président du Comité de planification scolaire de Lanaudière, fera la présentation du document qui reflète la pensée du milieu sur les problèmes scolaires.

Le mémoire réaffirme la volonté de garder l'école confessionnelle catholique et de respecter intégralement les structures actuelles des commissions scolaires tout en acceptant une plus active participation des parents aux choses pédagogiques.

Dans le mémoire on traite également de l'organisation de l'enseignement agricole, du besoin d'un institut à Joliette et du maintien des institutions indépendantes.

L'importance des deux premiers articles du mémoire nous les fait donner aujourd'hui au texte. Nous publierons dans notre prochaine édition les autres chapitres de cet important mémoire.

Introduction

Le 26 août 1966, le Conseil supérieur de l'éducation invitait le comité de planification de la Commission scolaire régionale Lanaudière à donner son avis sur quatre sujets développés par le Rapport Parent: la confessionnalité, l'administration scolaire, le rôle des parents, et la diversité culturelle.

En réponse à cette invitation, le comité de planification veut rapporter les opinions de la majorité de la population sur les quatre sujets proposés et profiter de l'occasion pour attirer l'attention du Conseil supérieur sur quelques autres sujets particulièrement importants pour la Régionale Lanaudière.

Pour préparer le présent mémoire, le comité de planification n'a pas voulu se contenter d'une étude entreprise par les membres du comité seulement. Mais, se voulant le porte-parole de la population de la région, le comité a organisé des consultations populaires. Le 18 septembre 1966, il y eut un colloque auquel fut invitée la population de la région. Environ mille personnes se sont présentées à l'Ecole Barthélemy-Joliette et huit commissions différentes ont été formées pour étudier les divers sujets qui font l'objet du présent mémoire.

Comme la question de la confessionnalité et celle de la restructuration de l'administration scolaire exigeaient une étude plus approfondie, il fut décidé de tenir un second colloque le 11 octobre 1966 sur ces deux questions primordiales.

Durant les trois semaines qui ont précédé le second colloque, de nombreuses assemblées d'information et de sondage furent organisées, soit par les commissions scolaires locales, ou par des associations parents-maitres. On peut affirmer que plus de 3,000 personnes ont discuté des problèmes à l'étude dans les différentes localités du territoire Lanaudière.

Comme notre mémoire s'est largement inspiré des recommandations émises à la suite de deux colloques et de nombreuses assemblées, il se présente comme le reflet de la pensée de la population locale.

Voici donc les opinions de notre population sur les sujets suivants: la confessionnalité, la restructuration des commissions scolaires, le rôle des parents, l'enseignement agricole, l'institut, les écoles indépendantes, le rôle des instituteurs.

Confessionnalité

La population de la Régionale Lanaudière veut l'école catholique pour la majorité de la population, tout en respectant les droits des non-catholiques.

LE POURQUOI DE L'ECOLE CATHOLIQUE

Voici les principales raisons pour lesquelles la population réclame des écoles catholiques pour la majorité.

1. La majorité catholique

D'après les "recensements du Canada, 1921-1961", publiés par le gouvernement fédéral d'Ottawa, la population de la province de Québec, en 1961, comptait 4,635,610 catholiques et 623,601 non-catholiques. La population catholique composait donc 82% de la population totale.

Quant à la population de la Régionale Lanaudière, les statistiques de 1965 indiquent une population catholique à 98.1%, soit 96,525 catholiques et 1,678 non-catholiques.

2. La volonté des parents

Pour l'ensemble de la province, plusieurs corps intermédiaires, entre autres les associations de parents ,ont clairement manifesté leur volonté d'avoir des écoles confessionnelles.

Pour la Régionale Lanaudière, tous ceux qui ont assisté aux assemblées qui ont précédé les colloques et tous ceux qui ont pris part aux colloques ont clairement manifesté leur volonté d'avoir des écoles confessionnelles.

3. Le droit des parents

Les parents ont le droit de choisir l'école qui convient le mieux à leurs aspirations.

"Les parents ayant donné la vie à leurs enfants... doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs... Le droit premier et inaliénable des parents est celui d'éduquer leurs enfants; il doivent donc jouir d'une liberté véritable dans le choix de l'école". Cf. **Déclaration de Vatican II,** Documentation catholique, 7 nov. 1965, no 1458, col. 1835 et 1837.

4. Le devoir de l'Etat

En vertu des droits de l'homme, (cf. Informations catholiques internationales, no 239, 1er mai 1965, p. 15: **La Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies),** l'Etat moderne, en matière d'éducation

(A suivre à la page 15)

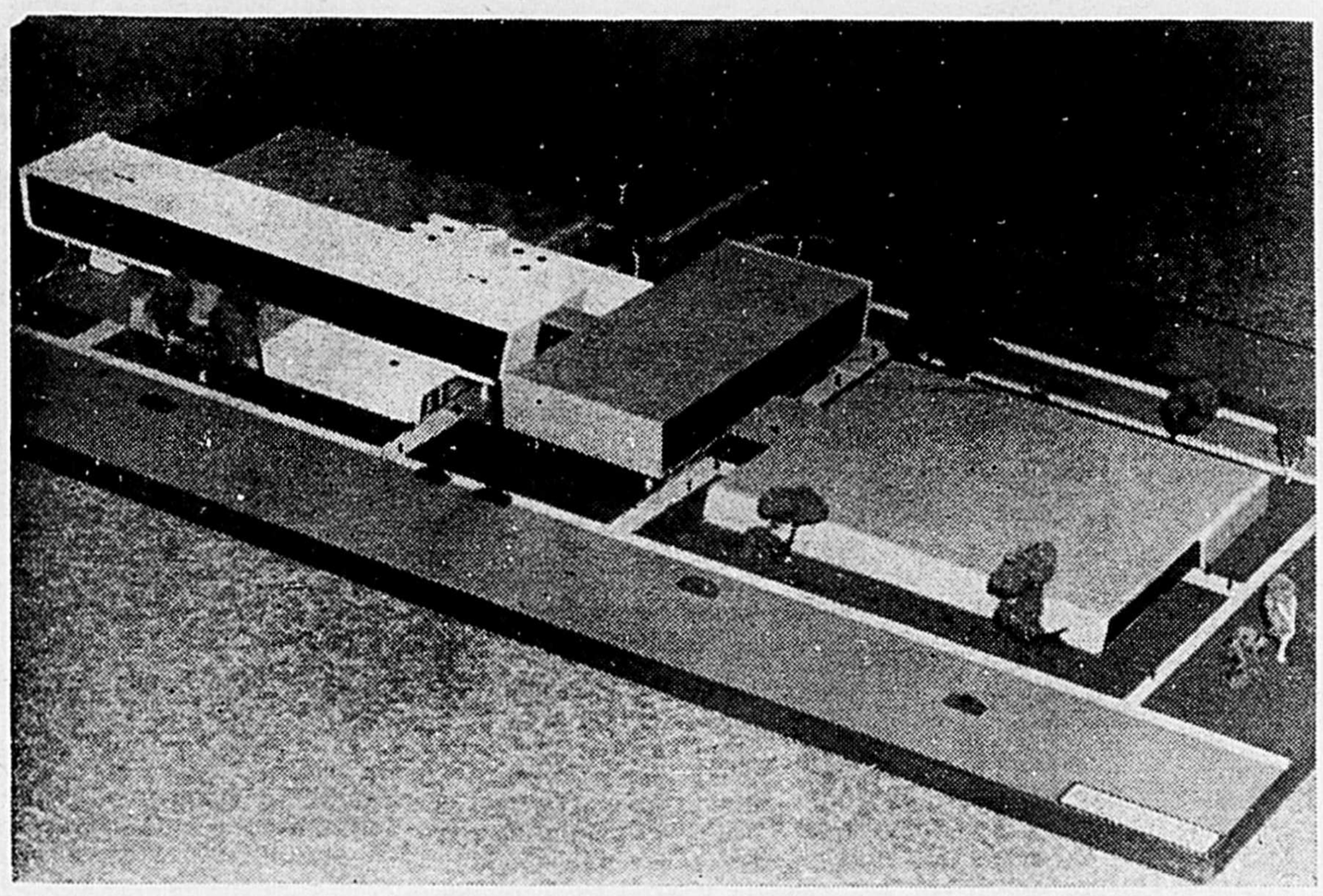

L'agrandissement de l'école Barthelemy-Joliette

Les devis préliminaire sont adoptés

JOLIETTE — La Commission scolaire régionale Lanaudière a accepté, lors de sa dernière séance, l'esquisse et les devis préliminaires du projet visant à agrandir l'école secondaire régionale Barthélemy-Joliette de façon à ce qu'elle puisse recevoir 1,500 élèves.

Les devis, tels qu'ils ont été conçus par l'architecte Gérard Notebaert, prévoient l'agrandissement des locaux administratifs et de la cafétaria et l'addition d'un gymnase double et simple de même que de pièces d'habillage et de dépôts au gymnase existant.

L'aile de classes existante ne fera l'objet d'aucune modification majeure.

Les devis prévoient également l'aménagement d'une oratoire avec bureaux, d'une bibliothèque, d'en groupe de locaux pour l'enseignement de la musique et des arts plastiques, d'un groupe d'ateliers pour l'enseignement des métiers, tels que la construction et l'électricité ainsi que d'une et l'électricité ainsi que d'une aile de laboratoires pour l'enseignement des langues, de l'histoire ,de la géographie et de l'artisanat.

La superficie de l'école, qui est actuellement de 78,600 p.c. sera portée à 198,600 p.c. lorsque les travaux d'agrandissement seront terminés. Dans sa partie la plus longue, l'école atteindra six cents pieds.

La maquette du projet, telle qu'elle apparait sur la photo ci-haut, a été dévoilée aux commissaires la semaine dernière. Le projet devra maintentnt être approuvé par les autorités du ministère de l'Education.

Collision frontale

Deux morts sur la 18

Deux citoyens de Rawdon ont été tués sur le coup, jeudi matin, sur la route no 18, peu avant Ste-Julienne, dans une collision frontale entre une auto et un lourd camion.

Les deux victimes de cet accident sont : Lloyd Knee, de Grattan Lake, et James Austin, du 157 rue Kirkwood à Rawdon.

La police est d'avis que la mince couche de verglas qui recouvrait la chaussée au moment de l'accident est responsable de cette tragédie.

La pénitence . . . un enrichissement

Un plan d'homélie pour le premier dimanche de l'Avent tel que suggéré par Son Exc. Mgr Edouard Jetté

Cahier II, page 2

Un institut de technologie à Joliette?

Cahier II, page 1

L'atelier pédagogique et sa signification

Une conférence de M. Marcel Masse

page 3

Joliette perd un commissaire à la Régionale

page 7

R.I.P.

MME PIERRE-PAUL BEAUDOIN

Le 11 novembre 1966 à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et décédée à l'âge de 59 ans, Mme Pierre-Paul Beaudoin, née Alice Prévost, fille du Dr et Mme Emile Prévost, décédés.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil 2 fils et une belle-fille. Le Docteur et Mme Louis Beaudoin (Ninon Pagé) et M. André Beauloin.

Elle laisse également ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Bonard (Gabrielle) de Québec, M. et Mme Dan-V. McCaughey (Anne-Marie) de Québec, M. et Mme Jean Poitras (Lucie) de Joliette, Mlles Antoinette, Juliette et Lucette Beaudoin, le Docteur et Mme Roger Beaudoin, M. et Mme Yvain Beaudoin, le Dr et Mme Gaston Beaudoin, Mme Yvette Geoffrion, MM. Gérard et Guy Beaudoin, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 15 novembre en l'égliss St-Joseph du Mont-Royal de Ville Mont-Royal et l'inhumation au cimeitère de Joliette.

MME JOSEPH SYLVESTRE

A St-Paul L'Ermite, le 20 novembre, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Joseph Sylvestre, née Anna Racette, demeurant à 6 rue Bérard.

Les funérailles ont eu lieu départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684, rue St-Louis, à Joliette pour l'église du Christ-Roi où le service fut célébré à deux heures et trente.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Paul Bérard (Alice), M. et Mme Raoul Jubinville (Jeanne), M. et Mme Yvon Sylvestre, M. et Mme Fernand Sylvestre, M. et Mme Jules Rousseau (Simone) et M. et Mme Robert Forget (Thérèse); elle laisse également une soeur: Mme Johnney Leroux; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Ephrem Sylvestre, Mme Arthur Caron et M. et Mme Barthélemy Mathieu.

MME PRUDENT FARMER (MME A. BOUNADERE)

A Joliette, le 21 novembre, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Eva Langevin, épouse en premières noces de feu Prudent Farmer et, en deuxièmes noces, de feu A. Bounadère, demeurant à 341, rue Précieux-Sang.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 23 novembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674, rue St-Louis, pour l'église du Christ-Roi où le service fut célébré à dix heures et trente. Inhumation au cimetière de la côte des Neiges.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Paul Lebeau (Prudentienne), de Montréal, M. et Mme Charles-Edouard Farmer, pharmacien de Montréal, M. et Mme Jean Farmer, pharmacien de Joliette, le Dr et Mme Paul Farmer, de Montréal, et le Dr et Mme Louis Farmer, de Montréal; une soeur: Mme A. Nantel de Montréal.

M. WILLIAM ROBINSON

A Joliette, le 16 novembre, à l'âge de 80 ans, est décédé M. William L. Robinson, ex-voyageur de commerce, époux de Dorilla Gratton, demeurant à 409, rue J. F. Kennedy.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 novembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674, rue St-Louis, pour l'église Ste-Thérèse où le service fut célébré à 3 h. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses filles et gendres: M. et Mme J.-Charles Perreault (Claire), M. et Mme Marcel Côté (Lucille), de Joliette et M. Marcel Perreault de Terrebonne, ainsi que plusieurs petits-enfants.

MME JOSEPH MAHEU

A Joliette, le 16 novembre, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Maheu, née Angélina Rivest, demeurant à 92, rue St-Joseph.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 18 novembre au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684, rue St-Louis, pour la Cathédrale de Joliette où le service fut célébré à 3 heures.

Outre son époux la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Omer Fréchette (Yvonne), M. Armand Maheu, M. et Mme Hervé Maheu, M. et Mme Gérard Maheu, M. et Mme Vanasse Maheu, . et Mme Réal Marquis (Marie), M. et Mme Omer Rondeau (Rose) et M. et Mme Fernand Maheu, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et petits-enfants.

SYLVIE COMTOIS

A l'hôpital Ste-Justine, le 19 novembre, à l'âge de 3 jours, est décédée Sylvie, enfant de Gérard Comtois et de Gabrielle Bonin, demeurant à 339 rue St-Louis.

La cérémonie des Anges eut lieu dimanche le 20 novembre, à 3 heures, à la Cathédrale.

MME LEO DELANGIS

A Repentigny le 16 novembre à l'âge de 51 ans est décédée Mme Léo Delangis, née Angéline Lavallée, épouse de Léo Delangis, vice-président de Delangis Transport Inc., demeurant à 682, rue Notre-Dame, Répentigny.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 novembre au départ des Salons Garceau et Garceau 636, boul Manseau pour la Cathédrale de Joliette où le service a été célébré à 9 h. 30. Inhumation au cimetière de Joliette.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille: Suzie de Repentigny; ses frères soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Edouard Lavallée, M. et Mme Léo Lavallée, de Joliette, M. et Mme Paul-Emile Lavallée, de St-Donat, M. et Mme Philippe Lavallée, de Montréal, M. et Mme Hildège Forget (Victorine) de Ste-Rose, Mme Lucien Lavallée, M. et Mme Antonio Roch, Mme Albertine Lavallée, M. et Mme Henri Delangis, M. et Mme Samuel Nadeau, M. et Mme Ludger Delangis, M. et Mme Joseph Delangis, et Mlle Berthe Delangis, de Joliette.

M. ROLAND CHALUT

A Joliette, le 15 novembre à l'âge de 43 ans est décédé accidentellement, M. Roland Chalut, restaurateur, époux de Rita Langlais demeurant à 190 boul. Antonio Barrette, Joliette.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 19 novembre au départ des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau pour l'église de Notre-Dame des Prairies où le service a été célébré à 11 heures. Libéra et inhumation au cimetière de St-Paul de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses trois enfants: Jean-Pierre, Jean-Jacques et Diane: son père et sa mère: M. et Mme J.-Bte Chalut, de Joliette; sa belle-mère: Mme Georges Day, du Nouveau-Brunswick; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Amable Chalut, maire de N.-D. des Prairies et propriétaire de Chalut Transport et Mme Chalut, M. et Mme Jean-Guy Chalut, de Joliette, M. et Mme Maurice Trudel (Carmen) de Ville Laval.

MME HECTOR CHAMPAGNE

A Joliette, le 17 novembre à l'âge de 87 ans est décédée Mme Hector Champagne, née Amanda Héroux, demeurant à St-Zénon, Cté Berthier.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 novembre, au départ des Salons Garceau et Garceau, 151, rue Papineau pour l'église de St-Zénon où le service a été célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil: ses enfants: M. et Mme Arthur Charrette (Maria) de Joliette, M. et Mme Joseph Charrette (Florence), de St-Zénon, M. et Mme Etienne Champagne, M. et Mme Georges-Albert Lefebvre (Rita), de Joliette, M. et Mme Julien Lahaie (Aline), M. Viateur Champagne, de Montréal, Mlle Juliette Champagne, de St-Zénon; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Vve Jos. Lachance (Anna), de Montréal, M. et Mme Eugène Gouin (Antoinette), de St-Zénon, M. Jos Champagne, de Montréal, Mme Pierre Dubeau (Louisa) de St-Michel des Sts; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

St-Michel-des-Saints

Soirée au profit de l'église

St-Michel des Saints (DNC)— Samedi le 19 novembre à la salle paroissiale, lors d'une soirée récréative donné par des gens de St-Gabriel, nous avons pu compter dans l'assistance 150 personnes.

La pièce s'intitulait "Le feu de l'amour". Les jeunes comédiens de S-Gabriel nous ont présenté un spectacle qui semblait se donner à brûle-pourpoint. Les scènes paraissaient séparées Heureusement que nous avons pu y puiser une morale vers la fin.

Pour plusieurs personnes, ce qu'elles considéraient était le don fait à l'église.

A la fin de la soirée, le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc ont donné des prix de présence. Les gagnants: Mme Maxime Coutu, M. Laurier Bellerose, et M. Paul-Emile Durand.

Nous remercions le Cercle Lacordaire au nom des gagnants.

PROMPT RETABLISSEMENT

A Mme Welly Racine, Mme Georges-Henri Gouger, Mme Raymond Lanoue, M. Bertrand Beauséjour, Mlle Josée Provost.

S.P.M.

Encore cette année nous allons organiser des cours de Préparation au Mariage. Nous aimerions recevoir les noms des couples le plus tôt possible afin de savoir si les inscriptions seront assez nombreuses.

Les couples intéressés doivent communiquer avec Mlle Micheline St-Georges à 833-6311.

GAGNANTS DE TIMBRES AU MARCHE TRANS-KEBEC

MM. Gérald Beauséjour, Alphonse Gagnon, Georges-Henri Dubeau, Fernand Dugas, Henri Brouillette.

Ces personnes ont reçu 1,000 timbres-primes. Félicitations.

A.F.E.A.S.

A l'assemblée mensuelle du 15 novembre, Mme Réjean Rivest a dirigé la partie éducative qui portait sur la publicité sous toutes ses formes. Une chaude discussion s'en est suivie, pour apporter quelques éclaircissements aux dames présentes et les aider à distinguer une bonne d'une mauvaise publicité.

La partie technique a été dirigée par Mme Roger Morin a présenté quelques ouvrages faits à la maison. Les articles soumis ont montré encore une fois, que l'imagination et très peu de sous, peuvent réussir à produire de belles choses très utiles.

Un film sur la Floride a été présenté par Mme Yvette Roy qui dirige une agence de voyage à Joliette. Ce film a suscité beaucoup de ah! et de oh! dans l'assistance. Et si l'on doit en juger par ces exclamations, messieurs, préparez-vous à délier vos porte-monnaies cet hiver. Plusieurs voudront se rendre compte par elle-mêmes si vraiment c'est si beau que ça. Et puis, voyager en groupe c'est peut dispendieux tout en étant très agréable. Bon voyage... La soirée s'est terminée par un délicieux goûter préparer par le groupe de Mme Jean-Eudes Lasalle. Encore quelques petites tricheries à la diète mais c'est si bon !

Nous désirons profiter de l'occasion qui nous est offerte pour féliciter toutes celles qui se dévouent à la bonne marche du mouvement et merci à toutes les dames qui y brillent par leur présence. Cela contribue grandement à assurer la continuité de ce cercle.

L'U.C.F.R. c'est notre affaire.

Mme Jean-Claude Racine,
publiciste

Poursuite par l'Assurance-chômage

Deux résidents, dont l'un de Lavaltrie et l'autre de Joliette, ont comparu devant le juge Guy Guibault en date du 22 novembre 1966 et ont alors été reconnus coupables de fausses déclarations pour avoir antérieurement touché des prestations auxquelles ils n'avaient pas droit.

Ils ont été condamnés à payer une amende substantielle de même que les frais et, à défaut de se conformer, ils devront purger la sentence d'emprisonnement.

Bien entendu que ceux-ci devront en plus rembourser à la Commission d'Assurance-chômage les argents obtenus de cette façon.

Exposition de peintures

du Père Wilfrid Corbeil, c.s.v.
dans le grand Hall du Séminaire
Huiles et gouaches représentant des payages
de Joliette et de la Gaspésie.
L'Exposition est ouverte au public
du 20 au 30 novembre 1966
Bienvenue à tous

DR ROCH VENNE, M.V.

vient d'ouvrir un bureau au 114 Des Sulpiciens à l'Epiphanie. Le Dr Venne a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette. Il est gradué de l'Ecole de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe en 1962. Il a pratiqué sa profession pendant 4 ans à O'Leary, Ile du Prince-Edouard avant de venir s'établir à l'Epiphanie.

Le timbre du Centenaire

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé aujourd'hui que le timbre-poste canadien de 5 cents qui marquera le centenaire du Canada comme Etat sera rouge, blanc et bleu, et la vente, qui commencera le 11 janvier 1967, durera toute l'année.

Créée par la maison Brigdens Limited, de Toronto, la nouvelle figurine polychrome est un grand timbre vertical. On y voit un globe terrestre où le territoire du Canada se découpe en bleu foncé sur le continent nord-américain. De la même couleur, le symbole du Centenaire figure avec la mention 1867-1967 dans le coin inférieur droit. En surimpression dans la partie supérieure flotte un immense drapeau canadien, blanc et rouge.

M. Côté a signalé que, pour souligner l'importance de l'événement, le timbre demeurera en vente toute l'année du Centenaire. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des timbres spéciaux, dont la tirage normal ne permet guère une vente de plus de dix jours.

Le timbre du Centenaire sera enduit de la colle presque invisible dont on a fait l'essai avec succès de l'émission du timbre de 1966 de la sécurité routière. Un certain nombre d'exemplaires porteront les marques nécessaires pour actionner les trieuses de la région de Winnipeg. Le timbre sera gravé en taille-douce par la Canadian Bank Note Co. Ltd, d'Ottawa. La production se poursuivra selon les besoins au cours de 1967.

DIMINUTION D'ECLAIRAGE

Prudentia vous rappelle que la nuit, un conducteur doit diminuer l'intensité des phares:

1. à environ 500 pieds du véhicule qu'il rencontre.
2. lorsqu'il suit un véhicule à moins de 200 pieds,
3. lorsqu'il circule sur un chemin suffisamment éclairé.

Pour une transaction en OR...

Voyez GARAGE Girard LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.

144, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 46 JOLIETTE, MERCREDI LE 23 NOVEMBRE 1966 1er CAHIER

Marcel Masse aux commissions scolaires

L'atelier pédagogique structure de participation démocratique à la réorganisation de l'éducation

Au banquet de l'Association des C.S. — M. J.-Edouard Leblanc, nouveau président de l'Association, Mme C.-E. Hétu, l'honorable Marcel Masse, ministre d'Etat, conférencier, Me C.-E. Hétu, président sortant de charge, Son Excellence Mgr Edouard Jetté, Mme Marcel Masse, M. le chanoine Samuel Lesage, principal de l'Ecole Normale.

Le ministre d'Etat à l'Education, l'honorable Marcel Masse, était conférencier au dîner de clôture du congrès de l'Association des C.S. du diocèse de Joliette. Prenant la relève de l'honorable J.-J. Bertrand, M. Masse a défini et amplifié le rôle de l'atelier pédagogique, organisme qui remplace le comité scolaire suggéré par le rapport Parent, et qui doit être la structure de participation démocratique à la réorganisation des cours élémentaire et secondaire.

L'atelier pédagogique possède des caractéristiques l'identifiant, sous plusieurs aspects au comité scolaire, première cellule démocratique, selon le rapport Parent, de notre système d'enseignement; il s'en distingue cependant en ce qu'il n'a pas de caractère juridique et institutionnel.

"Cette différence prend entièrement racine dans le problème de l'existence des commissions scolaires locales et de leur regroupement. Puisque le gouvernement s'interdit d'y imposer une solution de façon autoritaire, — préférant qu'une maturation des idées se fasse dans le milieu en vue de trouver la solution la plus appropriée — nous avons cru bon, au ministère, de conférer à l'atelier pédagogique les même fins que le comité scolaire, tout en conservant à la commission scolaire le pouvoir juridique de représentation et le caractère institutionnel qui lui revient de droit **tant qu'elle existe.**

"La commission Parent recommande que le comité scolaire soit composé de cinq membres élus annuellement par les parents des élèves et, s'il y a lieu, par les élèves inscrits au cours pour adultes, assistés du directeur de l'école et d'un représentant du personnel enseignant. En somme, il s'agit de mettre en contact le milieu scolaire et le milieu familial pour féconder l'école nouvelle. C'est précisément le moyen qui est recherché par la formule de l'atelier pédagogique qui sera un organisme purement consultatif dont les commissaires devront eux-mêmes s'exclure se réservant aux tâches strictement administratives.

Une différence essentielle à souligner, c'est que le comité scolaire repose sur une aire de juridiction; l'école, et que l'atelier pédagogique repose sur une zone d'influence: la famille.

"Jusqu'ici du moins, et malgré ce parallèle que je viens d'établir, le ministère de l'Education n'a jamais exprimé formellement l'intention de faire de l'atelier pédagogique le dépositaire d'une certaine compétence en matière de confessionnalité. S'il est vrai que la fonction crée l'organe, et, si la formule s'avère aussi efficace que nous avons tout lieu de croire, on peut se demander si nous n'avons pas dans l'atelier pédagogique, contenue en germe, une solution au problème que pose l'enseignement religieux dans la perspective de l'école nouvelle.

Me Claude-Edouard Hétu a présenté M. Masse que Son Exc. Mgr Edouard Jetté a fort aimablement remercié en soulignant la façon élégante dont le ministre était apparu vendredi dernier à l'émission "Votre choix".

Assises préliminaires des Etats Généraux

A l'Université de Montréal, les 25, 26 et 27 novembre, plus de 1,800 délégués participeront aux assises préliminaires des Etats généraux.

Son Honneur le Maire de Montréal M. Jean Drapeau, souhaitera la bienvenue aux délégués. M. le Chanoine Lionel Groulx rehaussera de sa présence cette vaste assemblée.

DELEGUES

Les 1,056 délégués territoriaux assisteront à ces assises. Les associations provinciale et nationales délèguent plus de 500 délégués. 75 Canadiens français du Nouveau-Brunswick, 15 de l'Alberta, 10 de la Colombie-Canadienne, 8 de l'Ile-du-Proince-Edouard, 22 du Manitoba, 14 de la Nouvelle-Ecosse, 13 de la Saskatchewan et plus de 100 de l'Ontario sont déjà inscrits à ces assises nationales.

Le parti libéral a délégué trois observateurs: MM. Pierre Laporte, Guy LeChasseur et M. Coiteux. L'Union National a déjà délégué MM. Antonio Flamand, Fernand Grenier, Roland Théorôt. Le R.I.N. et le R.N. ont aussi été invités à déléguer trois représentants.

PROGRAMME

Les délégués sont priés de s'inscrire dès le vendredi soir. Le samedi matin, plusieurs réunions sont tenues dont une assemblée de tous les compatriotes établis en dehors du Québec. A 1 h. Son Honneur le Maire Jean Drapeau souhaite la bienvenue. Le président des Etats Généraux, Jacques-Yvan Morin, prononce le discours d'ouverture. Les délégués se partagent en 40 commissions d'étude pour approfondir les problèmes majeurs de la nation et rechercher des éléments de solution.

ETUDES

Des commissions politiques étudieront les problèmes du peuplement, de l'immigration, du Nouveau-Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les commissions économiques rechercheront les solutions relatives au développement de l'économie québécoise, au développement régional, au redressement de l'économie canadienne-française, à la maîtrise de nos ressources naturelles ou aux problèmes de la fiscalité. Les commissions sociales préciseront les valeurs spirituelles de la nation et de la famille canadienne - française. Elles étudieront les incidences du chômage, de l'assurance-chômage, de l'agriculture, etc. Les commissions nationales envisageront les dangers qui menacent notre vie nationale, elles étudieront les relations de minorités avec le Québec et aussi des considérations sur le Canada français et le monde francophone. Le statut de la langue française sera étudié et on se penchera également sur les problèmes comme la radio, la télévision, les arts, les lettres et les sciences.

Les conclusions de toutes ces commissions d'étude seront déposées aux assises générales.

L'assemblée plénière du dimanche tentera de définir l'avenir des Etats généraux et de préciser le sens des prochaines opérations et les méthodes de travail à utiliser.

Cette assemblée préliminaire des Etats généraux représente le plus vaste ralliement de la nation. A la recherche d'un dénominateur commun sur l'avenir constitutionnel, les Etats Généraux engagent le dialogue à partir des problèmes concrets de la nation.

Hommage à Pierre Roy, M.A.L.

Les amis de l'Union nationale du comté de Joliette rendront hommage à Pierre Roy, député provincial du comté de Joliette, à un souper servi demain soir, jeudi le 24 novembre, à 7 heures, au restaurant Kambo. Le souper sera suivi d'une soirée récréative.

Confirmation

Mercredi, 23 novembre:
10 h. Rawdon
11 h. Chertsey
2 h. N.-D.-de-la-Merci
3 h. St-Emile

Jeudi, 24 novembre:
10 h. Ste-Julienne
11 h. St-Calixte
2 h. St-Lin
3 h. St-Joachim

Vendredi, 25 novembre:
10 h. St-Liguori
11 h. St-Jacques
2 h. St-Esprit
3 h. St-Roch

Lundi, 28 novembre:
10 h. St-Félix
11 h. St-Damien
2 h. St-Gabriel
3 h. St-Charles-de-Mandeville

Mardi, 29 novembre:
10 h. St-Thomas
11 h. Berthier
2 h. St-Barthélemy
3 h. St-Viateur

Mercredi, 30 novembre:
10 h. Ste-Marie-Salomé
11 h. Crabtree Mills
2 h. St-Paul
3 h. St-Pierre

† Ed Jetté adm. ap.

25 ans de syndicalisme

Le Syndicat catholique et national des employés en biscuiterie de Joliette rendra hommage à M. Henri Thouin, à l'occasion de ses 25 années de vie syndicale. M. Thouin a été fort actif dans la vie ouvrière joliettaine; président de son syndicat il a été aussi durant plusieurs années président du Conseil Central de Joliette.

La soirée récréative aura lieu samedi, le 26 novembre, à 8 heures, à la salle de la Légion, 263, rue Baby.

EDITORIAL

A propos de "Recyclage"...

Le monde moderne, sans cesse en évolution dans tous les domaines, a obligé la langue française à créer des mots nouveaux, des expressions nouvelles propres à désigner des réalités qui naissent chaque jour . . . "Recyclage" est un de ces mots que le dictionnaire ne nous propose pas encore, mais que l'usage nous impose pour désigner cette espèce de rafraîchissement, de réadaption des connaissances ou d'acquisition de connaissances nouvelles pour demeurer à date dans l'exercice de sa profession ou de son métier.

Le médecin, l'ingénieur, doivent sans cesse se tenir au courant des découvertes, des techniques nouvelles qui bouleversent son champ d'action. — L'ouvrier spécialisé voit son métier se transformer ou même disparaître par suite de l'automatisation. Il doit apprendre à faire fonctionner la machine qui le remplace ou tout simplement se spécialiser dans un autre métier. Pour les uns et les autres, le "recyclage" s'impose. — Sur un plan plus vaste, le Ministère de l'Education, par l'entremise du Département de l'Education permanente (i.e. des adultes), est à mettre au point différentes formules pour "recycler" les chômeurs et tous les adultes dont le bagage de connaissances est manifestement insuffisant pour faire face aux exigences de la vie moderne.

Les prêtres n'échappent pas à ce besoin de "recyclage". Liturgie, catéchèse sont des domaines qui ont évolué beaucoup plus vite que ceux qui, traditionnellement, en avaient la responsabilité. Le ministère paroissial traditionnel ne rejoint plus la majorité des paroissiens, comme il y a 20 ans. La pastorale auprès des étudiants est transformée radicalement depuis la régionalisation des écoles . . . On pourrait multiplier les exemples qui montrent, avec évidence, que le ministère du prêtre, ses méthodes d'évangélisation doivent évoluer au même rythme que le monde dans lequel évoluent les chrétiens qui sont confiés à sa charge. Il doit rejoindre, là où ils se trouvent, les paroissiens qui vivent de plus en plus hors du territoire géographique de la paroisse, que ce soit à cause du travail, des études ou même des loisirs.

Conscient de ces conditions nouvelles, le prêtre cherche à mettre son action au diapason des exigences de la pastorale moderne. Mais ses efforts, isolés, risquent de rester stériles et inefficaces: il faut une action concertée de tous les prêtres d'un milieu donné pour mettre en commun les charismes particuliers, les expériences, le fruit des recherches personnelles, pour examiner les possibilités que des disciplines comme la sociologie ou la dynamique de groupe peuvent apporter à leur ministère; en un mot, pour repenser leur action, face aux réalités actuelles et mettre sur pieds une véritable pastorale d'ensemble.

Des sessions d'étude en liturgie, en pastorale, en catéchèse sont organisées depuis quelques années et réunissent un nombre de participants sans cesse grandissant. Et, tout dernièrement, le Département d'Action sociale de la C.C.C. organisait, à Montréal, un stage de formation sociale pour les prêtres. Une soixantaine de représentants de plus de vingt diocèses ont passé deux semaines à repenser en groupe, sous la direction de maîtres compétents, les implications pastorales de la transformation sociale de notre milieu. J'ai eu le privilège de participer à cette expérience énormément enrichissante et ne puis que souhaiter que l'on organise très souvent de tels stages. On fournira ainsi au plus grand nombre de prêtres possible une occasion unique de "recyclage" absolument indispensable.

Le Concile a tâché de rajeunir le plus possible le visage que l'Eglise veut présenter au monde, et il serait inadmissible qu'elle soit arrêtée dans cette oeuvre de rajeunissement par l'obstination de ses ministres à refuser de se renouveler. L'Eglise est éternelle et a surmonté les pires tempêtes à travers les âges, justement parce qu'elle a su s'adapter aux circonstances. De nos jours, l'évolution se faisant beaucoup plus rapidement, l'adaptation du prêtre doit aller de pair.

Il ne faut pas que l'action du prêtre dans l'Eglise en marche demeure en marge de l'évolution du monde et reste paralysée par des cadres institutionalisés qui ne correspondent plus à la réalité. Il ne faut pas que le prêtre boude le progrès, dans le regret nostalgique d'un temps définitivement révolu. Mais plutôt, qu'il s'adapte aux circonstances actuelles, en se servant des immenses ressources que le monde moderne met à sa disposition pour rejoindre le peuple de Dieu dans le contexte humain où il vit et l'élever, le soutenir dans sa marche vers le Père . . .

L. G.

L'épargne salaire: trois records battus au Québec

La campagne des Obligations d'épargne du Canada, émission du Centenaire, est maintenant terminée et le directeur de la vente de ces titres par retenues sur le salaire dans la province de Québec, M. Gérard Gingras, communique des chiffres qui indiquent que, dans l'épargne-salaire, trois records ont été battus au Québec.

Tout d'abord, l'épargne-salaire au Québec a atteint $51,146,350., augmentation de 7%, ou de $3,349,650., sur 1965.

Puis, 117,805 employés d'entreprises québécoises ont acheté des Obligations d'épargne par retenues sur leur salaire: c'est 2,863 de plus que l'an dernier.

Enfin, l'achat individuel par retenues sur le salaire, au Québec, a atteint la moyenne de $434.16; l'an dernier, la moyenne individuelle avait été de $414.98. Tout comme en 1965, cette moyenne individuelle est la plus élevée au pays.

Dans les trois cas — total de l'épargne-salaire, nombre des acheteurs et moyenne individuelle — le Québec éclipse toutes ses performances antérieures depuis le lancement des Obligations d'épargne du Canada, en 1946.

NOEL
S'EN
VIENT...

Faites imprimer
vos cartes
de bons voeux
à
L'Action
POPULAIRE

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr Lucien Sylvestre, v. g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Louise Beaudry
Pauline Lacoursière
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada $3.50 — Pays étrangers: $4.00

72 nord, Place Bourget C. P. 50

Tél. 753-7530 — 7539

Autorisé comme matière de 2e classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation

La promotion des films

L'Office catholique national des Techniques de diffusion lance un nouveau Service dans le but d'aider à la promotion des films de valeur.

Travaillant en collaboration étroite avec l'Office Catholique International du Cinéma et les offices diocésains de techniques de diffusion, ce Service sélectionnera et fera connaitre par divers moyens les films qui, tout en étant de bonne qualité artistique, comportent d'authentiques valeurs humaines, sociales ou spirituelles.

Le premier film sélectionné est **L'Evangile selon saint Mathieu,** de Pier Paolo Pasolini, qui est présentement à l'affiche du cinéma Le Dauphin, à Montréal.

PERSONNES MINEURES

"Prudentia" vous rappelle que toute personne âgée de moins de 21 ans, doit, pour immatriculer ou transporter l'immatriculation d'un véhicule automobile, obtenir le consentement écrit de son père, de sa mère ou de son tuteur. Elle doit aussi prouver sa solvabilité. Le Consentement mentionné n'est cependant pas requis lorsque la personne mineure possède un commerce.

A l'AFEAS de St-Esprit

Notre soirée récréative du 12 novembre fut cette année encore un réel sursis. Nos recette brutes $1089.00 Nos recettes nettes $785.00. Nous en profitons pour remercier sincèrement tous ceux qui nous ont aidés. Il serait trop long de les énumérer tous, car nous avions 116 donnateurs de prix de présence, deux commanditaires et nombreux sont ceux et celles qui ont prêté leur concours pour la vente des billets et durant la soirée même. A tous l'organisateur dit merci.

Les fonds seront employés cette année à l'achat de mobilier pour les cours et les repas. S'il reste encore des sous, nous viendrons au secours des organisations moins chanceuses.

Nous avons tenu notre réunion mensuelle le 9 novembre. Après lecture du rapport, Mme Beauregard fait une mise au point. Elle explique que d'après les statuts de la Fédération, il ne nous est pas permis de présenter une duchesse au Carnaval. Notre association qui en est une parfaitement autonome d'éducation et d'action social basée sur la charité chrétienne et libre de toute attache n'entend pas se faire tracer de ligne de conduite par personne d'autre que les autorités dont nous dépendons. Elle demande quand même l'opinion de la salle. C'est à l'unanimité que les dames se sont prononcées contre le projet. Il n'en reste pas moins que le Carnaval est une organisation paroissiale que chacune d'entre nous doit encourager dit-il, dans la mesure du possible et selon ses goûts. Nous avions le plaisir d'avoir ce soir Mme M.-Paule Grégoire Landreville comme conférencière. Mme Landreville est membre de notre association et à bien voulu mettre un peu de sa science au service de ses campagnes. Nous l'en remercions beaucoup. Nous avons beaucoup apprécié et la conférence et la conférencière. Souhaitons qu'elle trouve encore le loisir de nous revenir.

La prochaine réunion a lieu le 13 décembre.

Sur la route 2

Une remorque écrase sa Volkswagen mais Mme Marcel Cotnoir a la vie sauve

St-Barthélemy (DNC) — Mme Marcel Cotnoir de Shawinigan a échappé par miracle à la mort au cours d'un spectaculaire accident survenu sur la route no 2, jeudi avant-midi, près de la demeure de M. Paul Barrette.

Au volant de sa Volkswagen, Mme Cotnoir, a heurté un lourd camion-remorque de la Cie de Transport de Berthierville; sa voiture a plongé ensuite dans un fossé profond et la remorque culbuta par-dessus la Volkswagen dans laquelle la conductrice resta emprisonnée.

Il fallut une lourde grue du service de la Voirie pour lever le lourd véhicule et délivrer Mme Cotnoir après deux heures de travail.

Mme Cotnoir est sortie indemne de l'accident et a pu regagner Shawinigan après exament à l'hôpital. Le chauffeur du camion, M. Gilles Dupont, de Ste-Mélanie, fils de M. et Mme Victor Dupont, de St-Barthélemy a été hospitalisé pour observations. Il était accompagné de M. Richard Lacoursière.

Le camion a subi des dommages évalués à quelque $5000 Quant à la Volkswagen elle est évidemment en ruines.

Les agents Jacques Ratté et Roma Blouin, du poste de Berthierville de la Sûreté provinciale, ont fait les premières constatations.

Prochaines retraites à la Maison de l'Immaculée-Conception

NOVEMBRE:

25 au 27: Retraite spéciale, recommandée par son Excellence Mgr Jetté "Ensemble pour un Monde Meilleur" sont invités: les prêtres ,religieux, religieuses, dames et messieurs, célibataires ou mariés.

DECEMBRE:

2 au 4: Jeunes filles, par le R.P. Paul Laramée, S.J.

9 au 11: Fiancés (Retraite mixte).

Pour information et inscription, s'adresser à la Directrice des Retraites, 750, rue St-Louis, Joliette, Tél. 756-6533. — La Directrice: 756-0320.

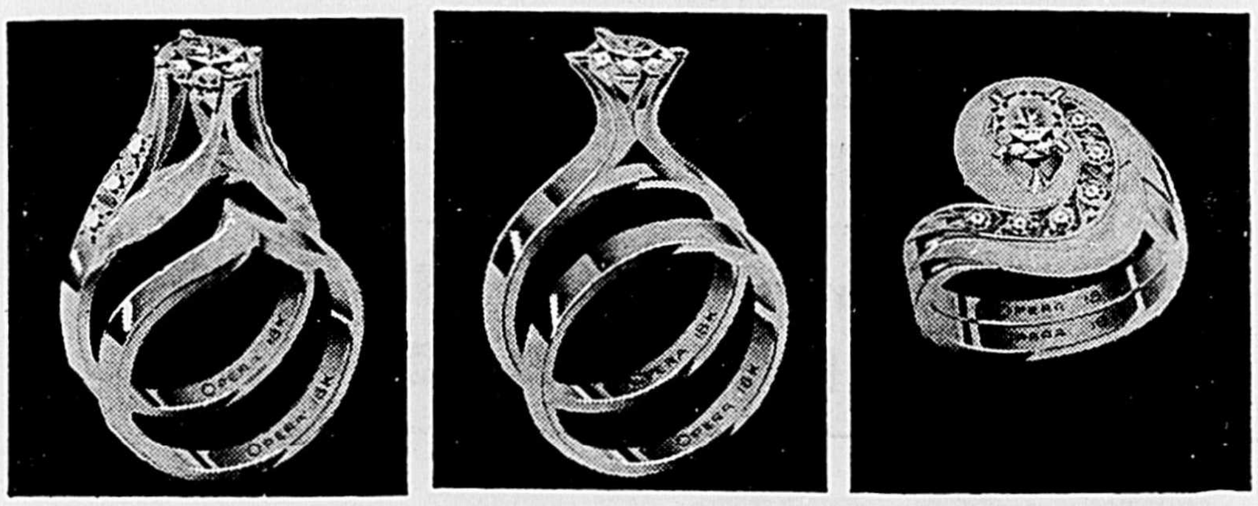

17/415-7D — Rég. $700.00 Net $350.00
17/417-1D — Rég. $580.00 Net $290.00
17/420-7D — Rég. $540.00 Net $270.00

LE LUXE A PRIX DE GROS

L'Immortel Diamant Opera

ETINCELANT SYMBOLE DE VOTRE AMOUR

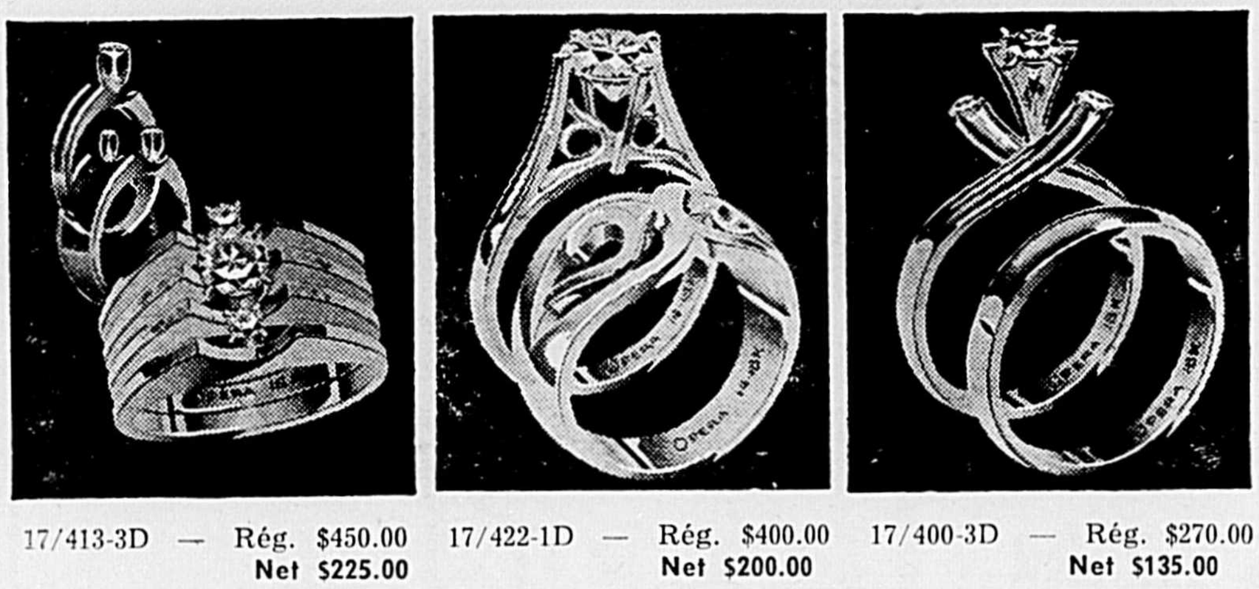

17/413-3D — Rég. $450.00 Net $225.00
17/422-1D — Rég. $400.00 Net $200.00
17/400-3D — Rég. $270.00 Net $135.00

ATTENTION: toutes les personnes ayant reçu leur catalogue '66 recevront automatiquement leur catalogue '67.
Si vous n'avez pas reçu votre catalogue '66. demandez votre catalogue '67 gratuit.

Ecrivez vos noms et adresse et postez ce coupon à OPERA DIAMOND LTEE 116, rue St-Paul, Joliette, Qué.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Comté ..... Prov. .....

GAGNEZ UN MERVEILLEUX

voyage de noces à Paris

toutes dépenses payées, pour deux personnes, par réacté DC-8 d'Air-Canada

De plus la Maison Opera de Joliette vous donne la chance de recevoir en argent le montant de votre facture. L'attribution se fera à Joliette le 25 mars 1967, la veille de Pâques.

Pour visites sur rendez-vous le soir, appelez 756-0233

GAGNEZ UNE MAGNIFIQUE FORD 1967

Chaque achat de **$5.00** donne droit à une chance au tirage qui aura lieu le 31 décembre 1966

CADEAUX DE TOUTES SORTES: BIJOUX — MONTRES — CRISTAL — PORCELAINE — ARTICLES DE CUIR, ETC.

OPERA DIAMOND LTÉE.

JEAN-B ROY, DISTRIBUTEURS AUTORISE, 116 RUE ST-PAUL, JOLIETTE, TEL. 756-0233

POUR RENDEZ-VOUS LE SOIR, APPELEZ 756-0233

Le renouveau fédéral

Mes chers concitoyens,

Fidèle à la promesse que je vous ai faite lors de mon élection à la Chambre des Communes, et après avoir eu l'honneur de vous représenter depuis déjà un an, période que je considérais essentielle afin d'acquérir un minimum d'expérience à Ottawa, voici que je vous reviendrai tous les mois et peut-être plus souvent afin de vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié.

Le renouveau fédéral:

C'est sous ce titre que je vous donnerai périodiquement des nouvelles de la politique fédérale.

Depuis trop longtemps, on a accusé le gouvernement fédéral de tous les maux, il est temps que ça cesse. Je me ferai donc un devoir de vous renseigner le mieux possible sur ce qui se passe à Ottawa, car un vent de renouveau souffle actuellement sur la capitale canadienne. Je vous parlerai du rôle de votre député fédéral et de votre gouvernement ainsi que de l'influence de la politique fédérale sur la vie de tous les Canadiens.

Pour mieux nous situer dans le contexte fédéral, commençons par analyser les activités d'une semaine-type de votre député:

1. Lundi: a.m. bureau au 499 Forest, St-Paul de Joliette, où tout en recevant mes électeurs, je m'occupe de mes affaires personnelles. p.m. départ pour Ottawa. Session jusqu'à 10 h. p.m., ensuite travail au bureau.

2. Mardi: a.m. travail au bureau ou comité à 9 h. 30 et comité à 11 h. p.m. session jusqu'à 10 h. p.m., ensuite travail au bureau. Comité à 3 h 30 et comité à 8 h. (pendant la session). sion).

3. Mercredi: a.m. caucus du Québec à 9 h., caucus national à 11 h. p.m. session jusqu'à 6h., soirée libre (réception etc.)

4. Jeudi: a.m. travail au bureau ou comité à 9 h. 30 et comité à 11 h. p.m. session jusqu'à 10 h. p.m., ensuite travail au bureau. Comité à 3 h. 30 et comité à 8 h. (pendant la session).

5. Vendredi: a.m. travail au bureau ou comité à 9 h. 30, session de 11 h. à 6 h. ou comité à 3 h. 30 retour au foyer dans la soirée.

6. Samedi: bureau chez moi, au 201 boul. Iberville, Repentigny, de 10 h. à 3 h. p.m. où je reçois mes électeurs. Dans la soirée, invitations nombreuses dans le comté.

7. Dimanche: a.m. marguillier de la paroisse Notre-Dame-des-Champs. p.m. vie familiale (quand la chose est possible) le reste de la journée avec mon épouse et mes quatre enfants.

Voici quelques exemples d'activités sociales auxquelles nous avons participé:

10, 11, 12 octobre, congrès de la Fédération libérale du Canada à Ottawa.

11 octobre, inauguration de l'usine Firestone à Joliette.

15 octobre, danse canadienne, Chambre de Commerce de Repentigny, tombola à St-Roch-de-l'Achigan.

17 octobre, bénédiction d'un édifice commercial, à Longueuil.

22 octobre, opérette La Bayadère, Centre d'art de Repentigny.

28 octobre, assemblée de marguillier, paroisse Notre-Dame-des-Champs. Partie d'huitres, Loisirs de Terrebonne.

29 octobre, danse annuelle des policiers, Repentigny. Soirée des Chevaliers de Colomb, L'Assomption.

30 octobre, banquet en l'honneur de l'honorable L.-B. Pearson, premier ministre, à Montréal.

31 octobre, assemblée des administrateurs, Caisse populaire de Repentigny.

5 novembre, souper de l'A.F. E.A.S. de St-Roch-de-l'Achigan. Partie de cartes, Cercle social de Notre-Dame-des-Champs. Rencontre avec les militants libéraux de L'Assomption.

6 novembre, jour du souvenir, Légion canadienne, Rawdon. Bénédiction école et Eglise à Lachenaie.

12 novembre, souper en l'honneur du sous-ministre associé à la Voirie. Soirée colombienne à Repentigny.

13 novembre, jour du souvenir, Légion canadienne, Joliette.

Voici maintenant les comités permanents de la Chambre des Communes sur lesquels je siège comme membre:

1. Finances, commerce et questions économiques.

2. Agriculture, forêt et aménagement rural.

3. Corporations de la couronne.

J'espère que cette nouvelle chronique vous a plus. A la prochaine occasion, je vous expliquerai une nouvelle législation fédérale qui vous intéressera certainement. A bientôt.

Libéralement vôtre,

J.-Roland Comtois, ing., m.p.

M. ARMAND PIETTE

M. PIERRE-P. BACON

M. NORMAND LEMIRE

A L'UNION REGIONALE DE JOLIETTE DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Lors de la première réunion du Conseil d'administration de l'Union Régionale de Joliette des Caisses Populaires Desjardins, M. Armand Piette, gérant de la C.P. de Berthierville, a été élu président; M. Pierre-Paul Bacon, gérant de la C.P. St-Pierre de Joliette, a été élu vice-président et M. Normand Lemire a été maintenu au poste de secrétaire-gérant. Les autres directeurs sont: M. Gérard Gauthier, de St-Jacques, M. Alcide Marcil, de St-Zénon, M. W.-A. Bohémier, de Mascouche, M. Charles Desrosiers, de Rawdon, M. Albert Lajoie, de Joliette et M. Georges-E. Jodoin, de Crabtree.

On sait aussi que M. Normand Lemire a été élu administrateur de la Caisse Populaire de l'Expo 67 qui établira ses quartiers sur le site de l'eExposition universelle de Montréal.

Impressions de qualité
L'ACTION POPULAIRE

MISE AU POINT (Tune-up)

Automobilistes M. "G.M." Maurice Girard vous invite à profiter de l'offre de sécurité pour la conduite en hiver

Evitez les pannes de moteur par temps froids.
Confiez votre voiture à nos experts techniciens.
Pour la mise au point de l'hiver.

Service Garde-Moteur de qualité

FAITES VERIFIER

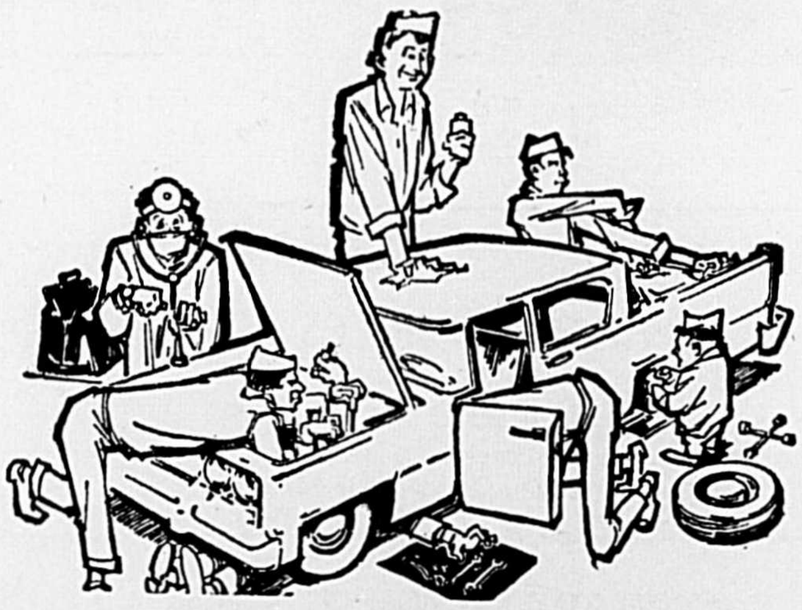

Bougies – Système d'allumage – Batterie
Cables à batterie – Radiateur
Filtre à air – Silencieux – Tuyau d'échappement

GARAGE MAURICE Girard LTÉE

PONTIAC
BUICK
ACADIAN
VAUXHALL
CAMIONS G.M.C.

Venez ou téléphonez à notre gérant de service

Fernand Desjardins

Pour un rendez-vous

144, Baby (de l'autre côté du pont) Joliette Tél.756-8088 — Mtl Tél. 866-1247

TOUT LE MONDE EST D'ACCORD: A QUALITE EGALE PERSONNE NE VEND MEILLEUR MARCHE QUE MAURICE GIRARD

Joliette perd un commissaire à la Régionale

Administrateurs de l'Association diocésaine des Commissions scolaires du diocèse de Joliette: MM. Rosaire Delisle, de St-Roch l'Achigan, Jean-Jacques Breault, de Rawdon, J.-Edouard Leblanc, de St-Jacques, président, André Desroches, de St-Félix de Valois, vice-président, Me Claude-Edouard Hétu, Bernard Grégoire, de Berthierville.

Quand le ministère de l'Education aura approuvé les amendements à la représentation actuelle ,la Commission scolaire de Joliette n'aura plus que deux commissaires à la Régionale de Lanaudière.

Les délégués des 26 commissions scolaires représentées au congrès de l'Association des C. S. du diocèse de Joliette ont unanimement approuvé, avec une correction, l'hypothèse no 4 qui leur avait été présentée et qui fixait de façon plus démocratique, selon la démographie et la géographie, la représentation à la Régionale.

Voici donc la représentation adoptée au congrès et qui déterminera le choix des prochains commissaires régionaux:

Joliette	25,882
(2 commissaires	
St-Charles	1,327
St-Cléopthas	307
St-Cuthbert	1,563
St-Damien	997
St-Didace	574
St-Edmond	230
St-Gabriel-de-Brandon	4,533
Sté-Norbert	1,040
(1 commissaire)	10,571
Ste-Emélie	1,224
St-Félix-de-Valois	3,326
St-Jean de Matha	1,748
St-Michel	2,269
St-Zénon	965
(1 commissaire)	9,532
Chertsey	1,118
Notre-Dame-de-la-Merci	338
Rawdon	2,394
St-Calixte	1,005
St-Emile	368
Ste-Julienne	1,962
St-Liguori	1,034
(1 commissaire)	8,219
Notre-Dame-de-Lourde	825
St-Alphonse	707
St-Ambroise	1,442
Ste-Béatrix	716
St-Côme	1,425
Ste-Elisabeth	1,608
Ste-Marcelline	432
Ste-Mélanie	990
St-Thomas	2,010
(1 commissaire)	10,155
Laurentides	3,357
L'Epiphanie	3,769
St-Gérard-de-Magella	559
St-Roch	2,722
(1 commissaire)	10,407
Sacré-Coeur-de-Jésus	2,087
St-Alexis	1,205
St-Esprit	1,805
St-Jacques	3,550
Ste-Marie-Salomé	835
St-Paul	1,927
(1 commissaire)	11,409
Berthier	5,650
Lanoraie	2,013
Les Iles	2,008
St-Barthélemy	1,940
St-Viateur	348
(1 commissaire)	11,959
POPULATION TOTALE:	98,134

M. J.-Edouard Leblanc, président de l'Association diocésaine des C.S.

M. J.-Edouard Leblanc, de St-Jacques, a été élu, samedi, président de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Joliette. Il remplace à ce poste Me Claude-Edouard Hétu, de Joliette, qui était président de cet organisme et qui en demeure directeur. L'Association groupe 35 commissions scolaires du diocèse dont 26 étaient repurésentées au congrès.

M. J.-A. Lusignan a présidé les élections annuelles, M. J.-Guy Nadon agissant comme secrétaire.

Les représentants du comté de Joliette seront: Me Claude-E. Hétu et M. André Desroches de St-Félix de Valois, élu à la vice-présidence.

M. Roméo Lépine, de St-Gabriel, et M. Bernard Grégoire, de Berthierville, représenteront le comté de Berthier. M. J.-A. Lusignan, mis en nomination, s'est désisté.

Le nouveau président, M. J.-Edouard Leblanc, et M. J.-Jacques Breault, de Rawdon, représentent le comté de Montcalm.

M. Rosaire Delisle, de St-Roch, représente le comté de L'Assomption.

Un heureux inventeur

Le soufflé au Grand Marnier est un dessert de plus en plus répandu.D'où vient cette appellation? Nous la devons à M. César Ritz, fondateur de la dynastie et de la fameuse chaîne des hôtels de luxe qui, dans le monde entier, portent son nom.

M. Ritz, qui est non seulement hôtelier, mais restaurateur et, de surcroît, gastronome, n'hésite pas à recevoir lui-même les fournisseurs et à discuter avec eux de leurs produits.

Un jour, un inconnu se présente: M. Marnier- Lapostolle. Cet homme, de belle taille, est un inventeur. Il en a la superbe et la naïveté. Il est porteur d'un petit flacon:

"Sensationnelle, dit-il, c'est une liqueur sensationnelle que personne avant vous n'a jamais goûtée".

César Ritz hume, se sert un verre, déguste lentement: "Excellent, dit-il, et comment appelez-vous ce nectar?

— Il n'a pas encore de nom.

— Appelons-le "Grand Marnier" et faites-moi, dès aujourd'hui une première livraison".

Et le lendemain, au Ritz, on sert le premier entremets au Grand Marnier. (D'après la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse éditeur).

Au congrès de la FLQ

Le comté de l'Assomption était fortement représenté au 12e congrès de la Fédération Libérale du Québec, les 18, 19 et 20 novembre à Montréal. La délégation était formée de: M. Frédéric Coiteux, ancien député du comté, M. Roland Comtois, député fédéral, M. Marcel Prud'homme, président, M. Ubald Aquin, et M. Victor Rivest, vice-président. Mme Philippe Deschamps, des femmes libérales, M. Jean-Claude Rivest, des jeunes Libéraux, M. Gérard Landreville, M. et Mme Victor Hervieux, M. et Mme Marcel Drainville, M. Philippe Deschamps, M. et Mme Charles Drainville, Mme Rita Despatis, M. et Mme Guy Desrochers, M. et Mme Gérard Larose, M. et Mme Paul Aubry, M. Jean Amyot, M. Raoul Poitras, M. Damien Marien.

Le président de l'Association libérale du comté de L'Assomption, M. Marcel Prud'homme, remercie tous les militants libéraux qui ont pris une part active au mouvement politique.

Le 17 novembre, Mmes Georges Aubry et Philippe Deschamps avaient représenté le comté au congrès annuel des Femmes libérales du Québec.

Solution coopérative aux problèmes des consomateurs

Tel qu'annoncé, le dirigeants des institutions financières du mouvement coopératif québécois se sont réunis à Montréal avec les dirigeants de la Fédération des Magasins CO-OP pour préciser les modalités de leur collaboration à la mise en oeuvre d'un plan de développement et d'expansion des coopératives de consommation dans les différentes régions de la province. La réunion était tenue sous l'égide du Conseil de la Coopération du Québec.

Devant le malaise senti par les consommations de la région métropolitaine de Montréal, la Fédération des Magasins CO-OP modifiera ses projets pour répondre plus rapidement aux besoins exprimés.

La réunion prévue dans la région de Montréal d'ici la fin du mois groupera les principaux représentants des secteurs coopératifs, des corps intermédiaires et des groupes sociaux.

A cette occasion, la Fédération des Magasins CO-OP communiquera ses intentions et ses projets précis. Il s'agira, en fait, de trouver réponse aux questions suivantes:

1) les consommateurs de Montréal veulent-ils vraiment des coopératives?

2) dans quelle mesure sont-ils prêts à collaborer à l'édification de leurs propres entreprises coopératives?

En somme, la Fédération des Magasin CO-OP est prête à jouer son rôle et il faut maintenant donner la parole aux consommateurs qui décideraient ce qu'ils veulent faire.

Les adeptes de l'action rapide trouveront peut-être que le procédé suivi par le Mouvement Coopératif accuse des lenteurs difficiles à expliquer. Cependant, ceux qui connaissent la formule coopérative savent que ce sont en définitive les consommateurs qui seront les propriétaires des entreprises que la Fédération des Magasins CO-OP est prête à établir dans la région de Montréal métropolitain. C'est à ces propriétaires éventuels qu'il appartient maintenant d'accepter ou de refuser le projet. C'est ce qui se fera au cours des jours et des semaines qui viennent.

Il importe de noter que même si les préoccupations de la Fédération des Magasins CO-OP sont centrées surtout sur la région de Montréal, les consommateurs des autres régions de la province ne sont pas pour autant oubliés. Dans un avenirnir rapproché, eux aussi auront l'occasion de mettre sur pied leurs propres entreprises coopératives de consommation... s'ils le veulent.

Le Conseil de la Coopération du Québec

L'école d'auxiliaires en Nursing de l'Hopital St-Charles de Joliette se classe première de la province

L'Ecole d'Auxiliaire en Nursing de l'Hôpital St-Charles, reconnue officiellement en mars 1965 par l'Association des Infirmières de la Province de Québec (section des Auxiliaides en Nursing), a obtenu récemment un succès remarquable. En effet les 33 premiers étudiants à se présenter aux examens de l'A.I.P.Q. en septembre dernier, ont réussi brillamment, permettant à l'école de se classer la première de la province, avec une moyenne de 87.6%. La Province de Québec compte actuellement 19 écoles d'Auxiliaires en Nursing, reconnues officiellement par l'A. I.P.Q.

Madame Denise Lapierre se classe première du groupe et deuxième de la province avec une note de 94.7%.

La remise des diplômes aura lieu à l'Hôpital St-Charles, le 15 décembre prochain.

Centre de Couture

PFAFF

SPECIAUX D'AVANT NOEL

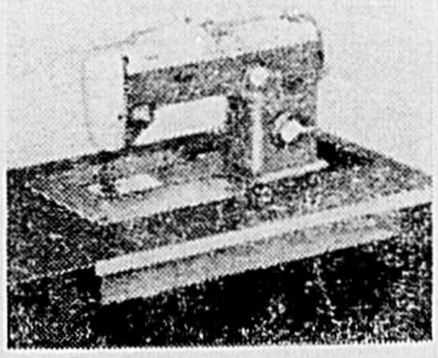

Machine et Cabinet

à partir de $94.95

PLAN MISE DE COTE

MAGASIN HENRI LUCAS — LTEE —

370, MANSEAU JOLIETTE TEL. 753-7114

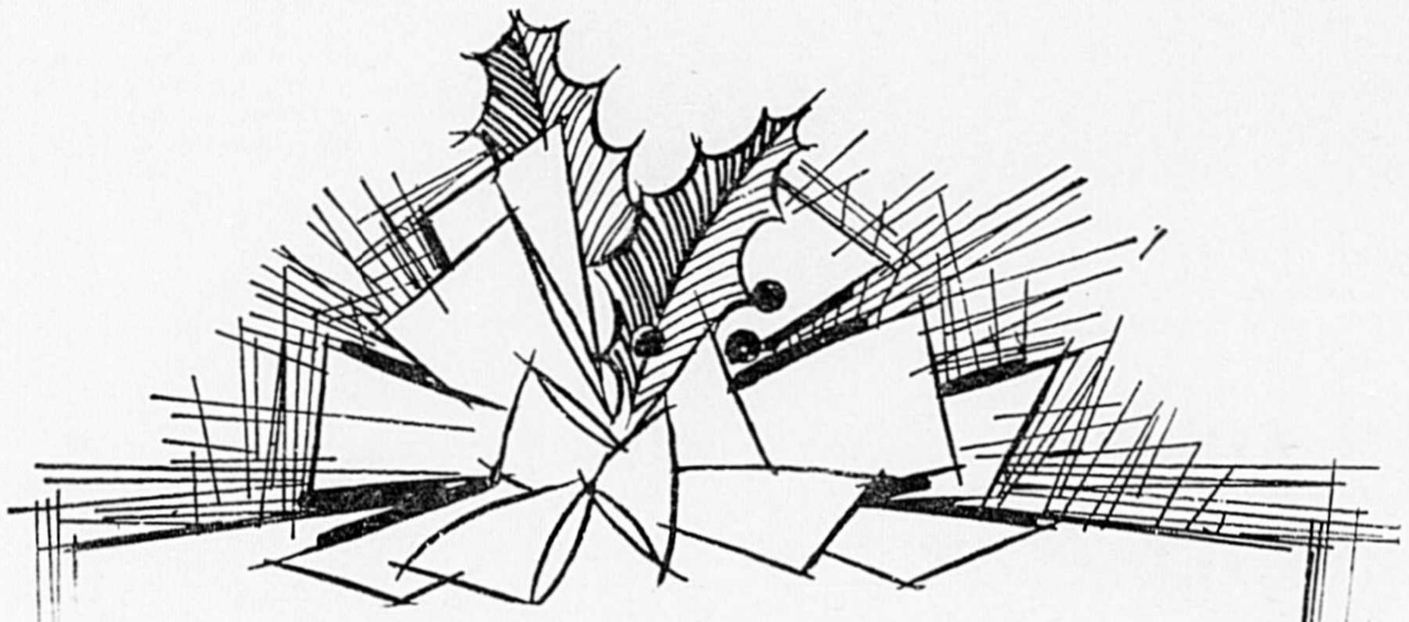

Nous préparons notre numéro de Noël

Nous prions les clients désireux de faire leurs souhaits par l'entremise du journal de bien vouloir communiquer avec nos publicitaires,

J.-NORMAND BLAIS

ou

JEAN-GUY BOUCHER

en signalant 753-7539

L'Action POPULAIRE

Ligue Laurentides Junior

Les Eperviers se tiennent au premier rang

Les Pistolets du Séminaire débutent par une joute nulle sur un but de dernière seconde. Les Panthères et les Castors se disputent la deuxième place.

Un but de dernière seconde réussi par Gaétan Archambault a permis aux Jets des Loisirs St-Paul l'Ermite d'annuler 3-3 avec les Pistolets du Séminaire, dimanche après-midi. Ce but gâtait en quelque sorte les débuts des collégiens qui ont démontré, à leur joute d'ouverture, qu'ils figureront avantageusement dans le circuit Georges Roy cet hiver.

Les Castors de Crabtree ont défait les As de St-Gabriel 8-3 et ont annulé 4-4 avec les Panthères pour rejoindre en deuxième position le club des Loisirs du Christ-Roi.

Et les Epervier de St-Cuthbert se sont maintenus au sommet de la Ligue Junior en l'emportant 7-4 sur les As.

Les Pistolets du Séminaire subiront leur véritable test dans leurs trois joutes qui les opposeront aux Eperviers de St-Cuthbert, jeudi, aux Panthères du Christ-Roi, dimanche prochain, et aux Castors de Crabtree, le 1er décembre.

St-Cuthbert 7
St-Gabriel 4

Inspirés par la magnifique tenue de René Asselin, qui a réussi le truc du chapeau, les Epervier de St-Cuthbert ont conservé la première position du circuit Georges Roy en l'emportant 7-4 sur les As de St-Gabriel, jeudi soir dernier.

Roch Latour, compagnon de ligne d'Asselin, a amassé un but et trois passes pour dépasser Asselin en tête des compteurs avc un total de 16 points — 4 buts et 12 assistances. Asselin, en deuxième position avec 15 points, a la distinction d'avoir marqué le plus de buts, soit 12. Les autres compteurs des gagnants ont été Alain Rousseau, Yvon Loyer et Jean Filiatrault.

Pour les As d'Yves Morin, qui encaissaient une sixième défaite, les buts ont été comptés par Jean-Guy Fréchette, René White, Jacques Boisvert et Henri Duval.

Christ-Roi 4
Crabtree 4

C'est une lutte à finir que se livreront encore les Panthères et les Castors. Jeudi soir, ils annulaient 4-4, mais les Castors devraient exécuter un ralliement de trois points en période finale pour éviter la défaite. La prochaine joute entre les deux rivaux sera présentée le 4 décembre.

Pierre Breault a marqué deux buts pour les Panthères; Robert Pichette et André Tellier ont été les autres compteurs.

Pour les Castors, les buts sont allés à Réjean Pauzé, Claude Lepage, Normand Lapointe et Pierre-Paul Forget.

Crabtree 8
St-Gabriel 3

Rémi Beauchamp et Jocelyn Poirier ont marqué chacun deux buts; Réjean Pauzé, Jean Gaudet, Serge Boulard ont complété la déroute des As, défaits 8-3. Le club d'Yves Morin n'a pas encore rencontré la victoire sur sa route depuis le début de la campagne.

René White, Jacques Boisvert et Paul-Yvon Forest ont marqué les buts des perdants.

La joute a été assez rude et l'arbitre a dû imposer 16 punitions dont 10 aux joueurs des As.

Séminaire 3
St-Paul l'Ermite 3

Le but très discuté de Gaétan Archambault, des Jets de St-Paul l'Ermite, a privé les Pistolets d'un première victoire. Le résultat officiel a été de 3 à 3. Archambault a réussi son but au même moment où la sirène annonçait la fin de la joute. Les officiels ont reconnu le but.

Une foule record de 1,242 personnes a vu les deux joutes de dimanche et constater la rapidité et le magnifique jeu d'ensemble des Pistolets qui sont dirigés par l'instructeur Robert Deschêneaux.

Raymond St-Jean a marqué les deux autres buts des Loisirs de St-Paul l'Ermite.

Pour les Pistolets, Daniel Olivier, Gaétan Malo et Maurice Piette ont marqué les buts.

Prochaines joutes:

Jeudi, 24 novembre:
7 h. 30: Séminaire vs St-Cuthbert
9 h. 30: St-Gabriel vs St-Paul l'Ermite

Dimanche, 27 novembre
1 h. 30: Séminaire vs Christ-Roi
3 h. 30: Crabtree vs St-Cuthbert

Jeudi, 1er décembre
7 h. 30: Crabtree vs Séminaire
9 h. 30: St-Paul l'Ermite vs Christ-Roi.

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	P
St-Cuthbert	5	1	1	33	21	11
Crabtree	4	2	1	41	23	9
Christ-Roi	3	1	3	30	26	9
St-Paul l'Er.	2	4	1	22	28	5
Séminaire	0	0	1	3	3	1
St-Gabriel	0	6	1	21	49	1

Fédération canadienne de ballon sur glace

Cartes de membres disponibles

Le président Michel Héroux de la Fédération canadienne de ballon sur glace annonce que les cartes de membres de la Fédération sont maintenant en vente.

Tous les joueurs qui veulent participer aux tournois sanctionnés par la Fédération et qui se tiendront cet hiver à divers endroits de la province devront détenir cette carte d'affiliation.

Les joueurs de Joliette et du district peuvent se la procurer en communiquant avec les deux organisateurs locaux: Normand Ratelle et Victor Latulippe.

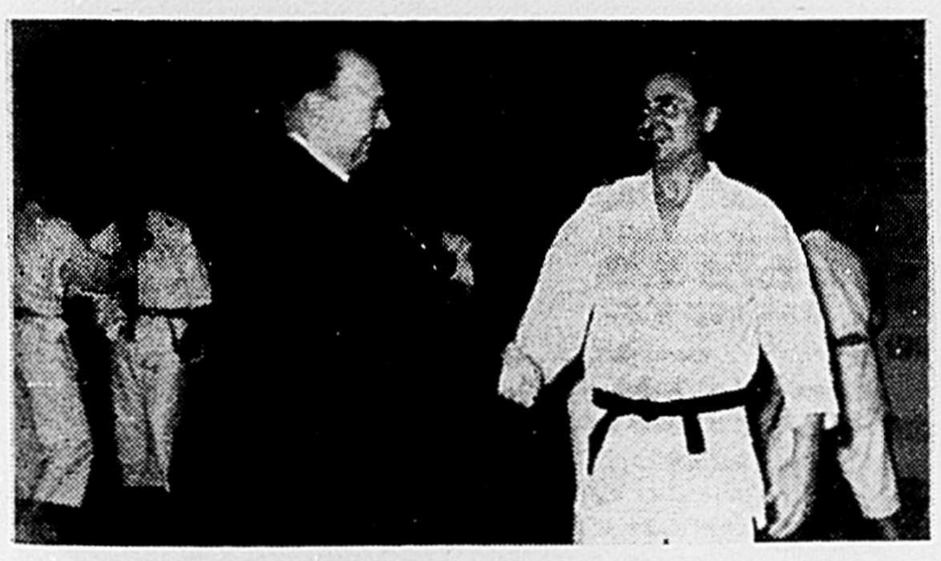

Au Club de judo Hakudokam

M. Paul Gendron, directeur du Service de la Récréation à Joliette, serre la main du professeur Louis Blanc, ceinture noire, 2e Dan, lors de l'inauguration des cours de judo au Centre de Loisirs.

Et le professeur Louis Blanc applique une prise au président du Club de judo Hakudokam, Bruno Chevrette, pour le culbuter au matelas. A l'arrière-plan, les élèves attendent leur tour d'apprendre d'une professeur qualifié l'art de se défendre... en se faisant d'abord coucher au plancher.

VENTE D'AUTOMNE

NOS PRIX SONT REDUITS AU MINIMUM—PROFITEZ-EN

1965 PLYMOUTH "BELVEDERE"
sedan, 4 portes, automatique, V-8. Garantie 100%.

1964 OLDSMOBILE "88"
2 portes, V-8, automatique, radio, servo freins et direction. Garantie 100%.

1963 MERCURY METEOR
sedan, automatique, radio, propreté exceptionnelle. Garantie 100%.

1963 CHEVROLET "BELAIR"
sedan, 6 cylindres, automatique, radio. Garantie 4,000 milles.

1963 FORD "GALAXIE 500 XL"
2 portes, toit rigide de vynil, automatique, V-8. Moteur garanti 4,000 milles

1963 VALIANT "V-200"
6 cylindres, automatique, radio, très propre. Moteur garanti 10,000 milles.

1962 CHEVROLET "BELAIR"
4 portes, automatique, radio, bas millage. Garantie 4,000 milles.

1962 FORD "GALAXIE"
4 portes, V-8, automatique, radio. Garantie 4,000 milles.

1962 PONTIAC "LAURENTIAN"
2 portes, 6 cylindres, automatique. Garantie 4,000 milles.

1961 CHEVROLET "BELAIR"
4 portes, automatique, radio. Un vrai petit bijou. Prix extra spécial.

LE PLUS GRAND CHOIX DE VOITURES DE LA REGION
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

EMILIEN Grégoire
AUTO ST-AMBROISE

TELEPHONE 756-1691-92

Ligue Senior de Lanaudière

Les Cyclones débutent par une victoire

Les Cyclones de Joliette ont défait le Ste-Julienne 6-1 dans la joute d'ouverture de la Ligue Senior de Lanaudière du président Roger Goulet. Plus de 550 enthousiastes spectateurs ont vu tour à tour Leblanc, Filiatrault, Lépine, Scalzo, Amyot et Hénault enfiler les buts de la victoire. J.-Denis Roy a marqué l'unique but des perdants.

Dans la seconde joute, le St-Ignace a triomphé du St-Norbert 8-4. Cloutier, joueur de défense des gagnants a été la vedette avec deux buts et une passe, Lapointe a également récolté deux buts et une passe. Joubert, Cloutier, Champagne et Parenteau ont réussi les autres buts des gagnants.

Dick Bronly a réussi deux buts pour le St-Norbert. Les autres sont allés à Casaubon et Roch.

La fin de la joute a été marquée d'une bagarre entre Gladu, du St-Ignace, et Leblanc, du St-Norbert. Les deux ont écopé d'une punition de mauvaise conduite et d'une suspension d'une partie. Le comité de discipline du circuit sera également saisi de leur cas.

La Ligue de Lanaudière senior présente un programme double chaque dimanche et chaque mardi soir à 7 h. 30.

Prochaines joutes:

Dimanche, 2 7novembre
7 h. 30: St-Norbert vs Charlemagne
9 h. 30: St-Ignace vs Joliette

Mardi, 29 novembre
7 h. 30: Charlemagne vs St-Ignace
9 h. 30: Ste-Julienne vs St-Norb.

Calendrier des joutes de la Ligue de hockey de Lanaudière

Mardi, 22 novembre
Joliette vs St-Norbert
Charlemagne vs Ste-Julienne
Dimanche 27 novembre
St-Norbert vs Charlemagne
St-Ignace vs Joliette
Mardi, 29 novembre
Charlemagne vs St-Ignace
Ste-Julienne vs St-Norbert
Dimanche, 4 décembre
St-Ignace vs Ste-Julienne
Joliette vs Charlemagne
Mardi, 6 décembre
Joliette vs Ste-Julienne
St-Ignace vs St-Norbert
Dimanche, 11 décembre
St-Norbert vs Joliette
Ste-Julienne vs Charlemagne
Mardi, 13 décembre
Charlemagne vs St-Norbert
Joliette vs St-Ignace
Dimanche, 18 décembre
St-Ignace vs Charlemagne
St-Norbert vs Ste-Julienne
Mardi, 20 décembre
Ste-Julienne vs St-Ignace
Charlemagne vs Joliette
Mardi, 3 janvier
Ste-Julienne vs Joliette
St-Norbert vs St-Ignace
Dimanche, 8 janvier
Joliette vs St-Norbert
Charlemagne vs Ste-Julienne
Mardi, 10 janvier
St-Norbert vs Charlemagne
St-Ignace vs Joliette
Dimanche, 15 janvier
Charlemagne vs St-Ignace
Ste-Julienne vs St-Norbert
Mardi, 17 janvier
St-Ignace vs Ste-Julienne
Joliette vs Charlemagne
Dimanche, 22 janvier
Joliette vs Ste-Julienne
St-Ignace vs St-Norbert
Mardi, 24 janvier
St-Norbert vs Joliette
Ste-Julienne vs Charlemagne
Dimanche, 29 janvier
Charlemagne vs St-Norbert
Joliette vs St-Ignace
Mardi, 31 janvier
St-Ignace vs Charlemagne
St-Norbert vs Ste-Julienne
Dimanche, 5 février
Ste-Julienne vs St-Ignace
Charlemagne vs Joliette
Mardi, 7 février
Joliette vs Ste-Julienne
St-Ignace vs St-Norbert
Mardi, 14 février
St-Norbert vs Joliette
Ste-Julienne vs Charlemagne
Dimanche, 19 février
St-Norbert vs Charlemagne
Joliette vs St-Ignace
Mardi, 21 février
Charlemagne vs St-Ignace
Ste-Julienne vs St-Norbert
Dimanche, 26 février
St-Ignace vs Ste-Julienne
Charlemagne vs Joliette

Les joutes ont lieu à 7 h. 30 et 9 h. 30 chaque soir.

Les éliminatoires qui comprendront quatre clubs débuteront le mardi, 28 février.

Bonne saison.

La saison de la Ligue Senior de hockey débute

L'échevin Roger Goulet, président de la Ligue Senior de hockey, jette la rondelle entre les bâtons de J.-J. Granger, capitaine du Ste-Julienne, et Normand Leblanc, capitaine des Cyclones de Joliette. Sur la photo: M. Paul Gendron, directeur du service de la récréation et vice-président, M. Roger Valois, du St-Ignace, M. l'échevin J.-Marcel Drainville, M. Aurèle Beaudry, de la Commission sportive, ainsi que les représentants du club Charlemagne.

Ligue des Quatre Grands

Eperviers et Rapides gagnent

Les Rapides et les Eperviers ont gagné leurs joutes de lundi soir pour s'éloigner des deux clubs de deuxième division.

Les Rapides du Coq Doré l'ont emporté 1-0, en surtemps, sur les Pionniers de Labatt qui ont joué une bonne partie mais ont manqué de chance. Majeau a marqué sans aide l'unique but du match.

Les Pionniers ont subi cinq défaites d'affilée et devront se reprendre pour figurer aussi bien que l'an dernier.

Dans la première partie, les Eperviers de St-Paul l'ont emporté 2-1 sur les Chevalirs O'Keefe. L. Amyot, sur une passe de Hétu a marqué le but victorieux à la toute dernière seconde du troisième engagement; Hétu avait compté le premier but de la partie.

Pour les Chevaliers, Perreault a compté avec d'aide de Pelletier.

Lundi soir prochain, les Chevaliers O'Keefe rencontreront les Rapides du Coq Doré et, à la deuxième joute, les Eperviers de St-Paul joueront contre les Pionniers de Labatt, à la recherche d'une première victoire.

CLASSEMENT

Rapides	4	0	2	5	1	10
Eperviers	4	1	1	8	4	9
Chevaliers	1	3	1	3	5	3
Pionniers	0	5	0	2	8	0

3,023 camions Ford vendus en octobre

M. L. Ray Law, directeur général des ventes de Ford-Canada, a annoncé aujourd'hui que les concessionnaires canadiens de la compagnie ont vendu 3,023 camions durant le mois d'octobre, établissant ainsi un record de ventes.

En octobre, les ventes de camions ont marqué une augmentation de 4.1 pour cent sur le dernier record établi en 1964 et représentant une hausse de 21.1 pour cent sur les ventes effectuées durant octobre 1965.

Les ventes totales de camions et d'automobiles sont de 18,373, à rapprocher de 18,866 durant le même mois de l'année dernière alors qu'un record avait été établi.

Les ventes de voitures de tourisme nord-américaines s'élèvent à 15,176, à comparer au chiffre record de 16,329 établi en octobre 1965. Les ventes des modèles importé Anglia et Cortina totalisent 174, une hausse très marquée si l'on considère les 41 vendus durant la même période l'an dernier.

Pourquoi
PAYER PLUS CHER
quand
L'Action POPULAIRE
vous offre
PLUS DE NOUVELLES
que tout autre
dans la région

Vient de paraître

DES MOTS ET DES PHRASES

(deuxième série)

Après le succès exceptionnel du premier volume de M. Gérard DAGENAIS, intitulé "Des mots et des phrases", il était normal de publier au plus tôt un nouveau recueil des articles de l'auteur sur la langue française.

Depuis quelques années, le peuple du Québec se rend compte qu'il doit, de toute urgence, améliorer la qualité de la langue qu'il parle. Les petits livres de M. Dagenais sont précisément destinés au grand public. Publiés en format de poche, ils sont d'une lecture facile et amusante. On en lit quelques chapitres à temps perdu, dans l'autobus ou dans le métro, et on enrichit son vocabulaire avec une étonnante rapidité.

Le deuxième volume de "Des mots et des phrases" contient un index permettant de retrouver en un clin d'oeil le mot qui nous intéresse dans l'un ou l'autre des deux volumes, ainsi transformés en ouvrages de références très pratiques.

—

"Des mots et des phrases" (volume 1 ou volume 2) de Gérard DAGENAIS, publié dans la collection populaire à $1.00 est en vente partout, dans les librairies et les dépôts de journaux. Distributeur exclusif: La Patrie — Service des Messageries — 180 est, rue Sainte-Catherine — Montréal (tél. 861-8571).

RUSS JACKSON, LE JOUEUR CANADIEN QUI S'EST FAIT LE PLUS REMARQUER REÇOIT LE TROPHÉE DE FOOTBALL SCHENLEY

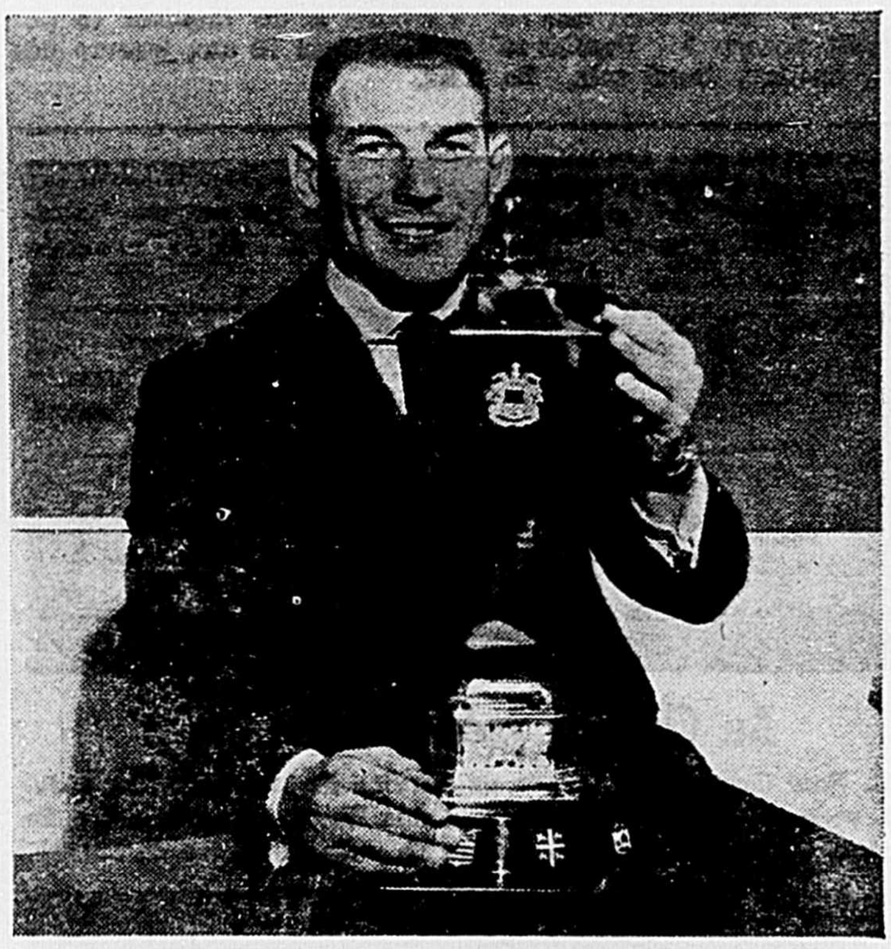

Russ Jackson des Rough Riders' d'Ottawa fait encore une fois les manchettes après avoir décroché les titres de Joueur qui s'est fait le plus remarquer et de Joueur canadien de l'année lors de la distribution des trophées de football Canadian Schenley. Il avait également reçu ces deux trophées en 1963; il est le premier joueur à se mériter deux trophées à la fois. L'ailier défensif, Waine Harris, des Stampeders de Calgary a été nommé Joueur de ligne de l'année; c'est la deuxième année consécutive qu'il remporte cet honneur.

On voit ci-dessus Jackson avec le trophée de football Canadian Schenley qui lui a été remis au cours d'une réception à Vancouver, le jeudi 24 novembre. Il a également reçu un total de $3,500 en obligations d'épargne du Canada. Harris a reçu $1,500 en obligations.

Usine 11 vs Bureau 5

M. Howard M. Brownrigg, gérant général de Joliette Amsco, remet le Trophée Abex à Claude Coutu, de l'équipe de l'Usine, qui vient de l'emporter 11-5 sur celle du Bureau, au cours de la joute annuelle des employés de l'aciérie locale. La partie s'est déroulée, à l'Arena, samedi soir dernier, et a donné lieu à des courses rapides, des passes sensationnelles, des arrêts extraordinaires, plusieurs dus cependant aux coups de sifflets vigoureux des arbitres Fernand Plouffe et Albert Bissonnette (des anciens du temps de la passe arrière). La victoire de l'Usine n'a fait aucun doute après quelques minutes de jeu. Le Trophée Abex, qui pèse 31 livres, a été coulé à l'usine, raison de plus pour les travailleurs de l'emporter.

Deux instructeurs de la région aux semaines de ski à St-Jovite

Une généreuse portion de bonne vieille expérience soigneusement mélangée au plus nouvel ingrédient de l'industrie de l'hôtellerie, la neige instantanée — tels sont les éléments de base de la recette qui permet aux skieurs de jouir de la saison de ski la plus hâtive de l'histoire de Gray Rocks Inn, à St-Jovite, Québec.

Le populaire hôtel des Laurentides, au nord de Montréal, est prêt à lancer la saison d'hiver jeudi (24 novembre) par une ouverture spéciale qui coïncide avec la fête de l'Action de Grâce des Etats-Unis; malgré qu'il soit très tôt pour une telle ouverture, on est confiant que les conditions de ski seront excellentes.

L'équipement de fabrication de neige de Gray Rocks est en pleine opération depuis lundi dernier, le 14 novembre, et Biff Wheeler, gérant de l'hôtel, prétend que jeudi, lors de l'ouverture, les pentes seront recouvertes de près d'un pied de belle neige poudreuse.

La moyenne de la température à St-Jovite, durant les mois de novembre et décembre est d'à peu près 30 degrés, descendant aux environs de 20 degrés durant la nuit, de dire Wheeler. Ces conditions sont idéales pour la fabrication de la neige et la pratique du sport du ski, bien que normalement, les chutes de neige naturelle ne procurent habituellement pas de bonnes conditions de ski aussi tôt dans la saison.

Le Gray Rocks fut un des premiers hôtels canadiens à faire l'installation de l'équipement pour fabriquer de la neige. On a cette année, augmenter la capacité de production de neige à cet hôtel de 50% ce qui permettra de couvrir 90% des 11 descentes du Sugar Peak. On a aussi augmenté de 35% la capacité de rendement du T-bar no 1 qui monte au sommet du Sugar Peak.

Selon Réal Charette, directeur de l'école de ski du Gray Rocks, connue sous le nom de Snow Eagle Ski School, l'augmentation de la capacité de fabrication de neige sera particulièrement utile à la remise en condition des pentes durant la nuit, surtout après un dégel ou au lendemain des journées où il y eut affluence sur les pistes.

Charette ajoute qu'après de nombreuses années d'expérience, on possède tellement l'art de la fabrication de la neige au Gray Rocks maintenant, qu'on a développé des techniques spéciales qui permettent de produire de la neige artificielle égale ou supérieure à la meilleure neige naturelle. Ce qui est très important, dit-il, c'est d'avoir de la neige à volonté, sans avoir à attendre les chutes naturelles.

Sous la direction de Charette, les 35 instructeurs donneront des leçons dès le début de la saison. Les semaines de ski "Ski Bunny" auront lieu du 27 novembre au 3 décembre et du 4 au 10 décembre, après les quatre jours de l'ouverture spéciale, du 24 au 27 novembre. L'an passé, Charette supervisa plus de 55,000 leçons individuelles. Michel Rochon, de Joliette et Yves Lépine, de Crabtree, iront suivre ces cours pour le certificat d'instructeur senior professionnel.

Ligue Commerciale

St-Charles gagne en surtemps

Les gars de l'hôpital St-Charles ont remporté une difficile victoire de 2-1 sur les Castors de Joliett Amsco. Des punitions inutiles méritées par les Castors ont changé en défaite une victoire quasi certaine.

Lavallée a passé à Lambert pour le premier but des hospitaliers; puis il a marqué le but victorieux en période supplémentaire.

J. Plouffe a été l'étoile individuelle pour les Castors et s'est mérité le but des siens.

Ligue des Capucins du Nord

Les Bomarcs de Rawdon seuls en tête

En l'emportant 3-1 sur les Pionniers de St-Patrice, les Bomarcs de Rawdon sont passés seuls en tête de la Ligue des Capucins du Nord. Ils devancent par un seul point les Aigles de St-Calixte qui ont dû se contenter d'une nullité 0-0 avec les Ailes Rouges de St-Esprit pendant que les Moines de Ste-Julienne étaient inactifs. Enfin, les Montagnards de Ste-Marcelline ont remporté leur première victoire 3-0 en faisant subir aux As de St-Jacques leur sixième défaite d'affilée.

Montagnards 3
As 0

Daniel Stafford, Alain Bourgeois et Gilles Desrochers ont marqué les buts de ce match pourtant contesté. Les As ont fourni de beaux efforts mais Jacques Forget, a tout bloqué pour réussir son premier blanchissage de la saison.

Cinq punitions aux As, contre seulement trois aux Montagnards, ont ralenti leur attaque et diminué leurs chances de succès.

Bomarcs 3
Pionniers 1

Les deux clubs de Rawdon se sont livré une dure lutte; ils se sont partagé également douze punitions durant un match où Guy Maheu et Jean Massicotte, des Bomarcs, Jacques et René Desrochers, des Pionniers, ont semblé avoir les sens quelque peu réchauffés. Il faut espérer qu'ils se calmeront d'ici la prochaine joute.

Carle Marin, Pierre "Bobby Hull" Breault et Clément Leblanc ont compté pour les Bomarcs. Jacques Desrochers a marqué l'unique but des perdants.

Aigles 0
Ailes Rouges 0

Les Aigles et les Ailes Rouges ont bataillé pendant une heure sans résultat. Ce fut la meilleure joute de la soirée. Les deux équipes ont cherché la victoire dans du jeu rapide et propre. Les Aigles ont ainsi manqué la chance de rester accrochés à la première place.

Prochaines parties

Vendredi soir prochain, à 10 heures, les Bomarcs, qui occupent seuls la tête du classement, tenteront de repousser plus loin les Ailes Rouges de St-Esprit qui sont en quatrième. A 11 heures, les Moines de Ste-Julienne, qui ne sont devancés que d'un point par les Aigles de St-Calixte essayeront de les déloger de la deuxième position. A minuit, les Montagnard, qui ont réussi à briser la glace, tenteront d'allonger leur série de victoires aux dépens des Pionniers de St-Patrice.

LES COMPTEURS

	B	A	T	P
B. Pagé (Aigles)	5	2	7	3
P. Breault (B)	6	0	6	0
C. Matha (Aigles)	4	2	6	9
E. Boula (Aigles)	2	4	6	3
A. Crépeau (Aigles)	3	2	5	3
J.D. Roy (Ailes R.)	3	1	4	14
J.L. Loyer (Mont.)	2	2	4	0
R. Soulières (P)	0	4	4	3

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	P
Bomarcs	4	0	1	11	5	9
Aigles	3	0	2	16	4	8
Moines	3	1	1	8	5	7
Ailes Rouges	2	1	2	7	4	6
Pionniers	1	2	2	6	9	4
Montagnards	1	4	0	9	14	2
As	0	6	0	1	17	0

Les activités à l'Aréna de Joliette

Afin de renseigner la population sur les activités de l'aréna municipal de Joliette, j'ai pensé aujourd'hui vous faire un tableau montrant toutes les activités permanentes qui existent à l'aréna de Joliette en date du 15 novembre 1966. Ce tableau vous démontrera les heures employés par l'aréna à chaque jour et également le nombre d'heures distribués à la population de Joliette et le nombre d'heures employés par les résidents de l'extérieur. Voici donc ce tableau:

LUNDI:
Ecole Anglaise de Joliette 4 h. à 5 h. p.m.
Ligue pee-wee interparoissiale 5 h. à 7 h. p.m.
Ligue de ballon-balai locale 7 h. à 11 h. p.m.

MARDI:
Commission scolaire régionale 9 h. 30 à 12 h. p.m.
Commission scolaire régionale 1 h. à 4 h. p.m.
Ligue mosquito de Joliette 5 h. à 7 h. p.m.
Ligue senior de hockey 7 h. 30 à 11 h. p.m.

MERCREDI:
Patinage pour adultes et enfants 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m.
Ligue pee-wee interparoissiale 5 h. à 7 h. p.m.
Hockey mineur de la cité 7 h. à 10 h. p.m.

JEUDI:
Commission scolaire régionale 1 h. à 4 h. p.m.
Ligue mosquito de Joliette 5 h. à 7 h. p.m.
Ligue Laurentide junior 7 h. 30 à 11 h. p.m.

VENDREDI:
Patinage pour adultes et enfants 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m.
Ecole Anglaise de Joliette 4 h. à 5 h. p.m.
Ligue de hockey pee-wee interparoissiale 5 h. à 7 h. p.m.
Patinage public 8 h. à 10 h. p.m.
Ligue de ballon-balai régionale 10 h. à 1 h. p.m.

SAMEDI:
Pratique de clubs de paroisse 8 h. à 9 h. a.m.
Patinage gratuit pour enfants 9 h. à 11 h. a.m.
Patinage artistique 11 h. a.m. à 1 h. p.m.
Hockey mineur 1 h. à 7 h. p.m.
Locations industrielles locales tels que: Firestone, Joliette Steel, Domtar, Can. Gypsum ou autres 7 h. 30 à 11 h. p.m.

DIMANCHE:
Hockey mineur ou locations 9 h. a.m. à 12 h.
Les vétérans 12 h. à 1 h. p.m.
Ligue Laurentide junior 1 h. 30 à 5 h. 30 p.m.
Hôpital St-Charles 6 h. à 7 h. p.m.
Ligue senior de hockey 7 h. 30 à 11 h. p.m.

Ceci complète le tableau des activités. Vous pouvez aisément constater que les résidents de Joliette ont 61 heures à leur actif comparativement à 11 heures pour les résidents de l'extérieur. Ces 11 heures incluent les programes des deux ligues de hockey junior et senior en plus des trois heures de ballon-balai du vendredi soir et ce n'est certes pas un cadeau que nous faisons aux hommes de Lorrain Mireault en leur permettant de jouer à ce sport 10 h. à 1 h. du matin le vendredi soir. L'on semble s'interroger sur la disparition du patinage du dimanche soir... Pourtant le même phénomène se produit à chaque année et à chaque année nous avons du faire disparaître la soirée de patinage du dimanche soir et ce même dans le temps où M. Roland Gauvreau, actuellement journaliste, était le directeur de ce service de la récréation et il y a de cela si je ne m'abuse près de cinq ans... Donc rien de nouveau de ce côté... Si ce n'est plus d'organisation afin de faire participer un plus grand nombre de personnes à nos activités... et parmi ces personnes il y en a de l'extérieur... que nous aimons recevoir car ces mêmes personnes suscitent l'intérêt des Joliettains qui participent eux-mêmes de plus en plus.

J'espère que le public prendra note de ces activités qui ont été compilés conjointement par le surintendant du service de la récréation M. Guy Sauvageau et moi-même en ce 15e jour de novembre 1966, et nous avons signés.

Guy Sauvageau, surintendant,
Service de la récréation de la Cité
Paul Gendron, directeur,
Commission sportive de la Cité

N.D.L.R. — Sans vouloir engager un débat stérile et inutile, je tiens à faire remarquer qu'en 1960 et 1961 les règlements de la Commission sportive obligeaient à trois séances hebdomadaires de patinage pour adultes: les dimanches, mardis et mercredis soirs. Les soirées de patinage du dimanche soir étaient discontinuées à la fin de janvier quand l'assistance diminuait; celles du mardi et du vendredi soir demeuraient.

Cela d'ailleurs ne change rien au principe que j'ai exposé et qu'il j'ai voulu défendre

Quilles

LA LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS

7 h. 30:

POSITION DES EQUIPES

A. Robitaille Drap.	50
Restaurant Kambo	45
Pharmacie Laporte	42
Stat. Serv. Perreault	41
Château Windsor	40
C. Caron Bijouterie	38
Guy Chaput Texaco	28
Roger Coutu Mercerie	24

Plus haut simple de la semaine: Nicole Dudemaine, 165. Gilles Masson, 242. Plus haut simple de la saison' Luce Rouleau, 193. Andrée Ducharme, 193. Gilles Masson, 242. Plus haut triple de la semaine: Yolande Corbeil, 425. Gilles Masson, 624. Plus haut triple de la saison: Raymonde Robitaille, 499. Gilles Masson, 624.

9 h. 30:

POSITION DES EQUIPES

Marché des Aub. Richelieu	51
Labatt 50	50
Marion TV Service	47
Salon Romain S. Salvail	43
Yvon Richard Bij.	33
Stat. Serv. Jos. Lafortune	37
Marie Josée	31
Garage P.-E. Savignac	16

Plus haut simple de la semaine: Jeannine Blais, 172. Gaétan Desrochers, 162. Plus haut simple de la saison: Carmen Robillard, 200. Claude Lépine, 199. Plus haut triple de la semaine: Georgette Demers 474. Gaétan Desrochers, 438. Plus haut triple de la saison: Réjeanne Beaupied, 509. Henri Ricard, 510.

Au deuxième Rallye de St-Roch

Y. Lesage et Mme M. Lesage se classent premiers

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN — Le sport automobile connaît une vogue de plus en plus grande dans St-Roch et la région. Plus de 30 concurrents étaient inscrits au deuxième rallye St-Roch 1966. L'événement s'est déroulé sans incident grave et M. Y. Lesage, pilote avec Mme Lesage, navigateur, l'ont emporté dans leur voiture Dodge, conservant une moyenne de points de 100%.

Les juges ont déterminé le classement en se basant sur les points de repère et le nombre de milles en plus ou en moins.

Voici le classement des équipes tel qu'annoncé lors de la remise des trophées à l'Hôtel Bienvenue:

1er Y. Lesage, pilote Mme M. Lesage, navigateur, Dodge, 100%
2e C. Marien, pilote, Mlle J. Poitras, navigateur, Meteor, 98%
3e R. Adam, pilote, Mme F. Adam, navigateur, Chevel, 97%
4e G. St-Onge, pilote, G. Lamarche, navigateur, Valiant, 94%
5e J.-M. Roy, pilote, R. Lemaire, navigateur, Chrysler, 94%
6e M. Marsolais, pilote, Mme Y. Marsolais, navigateur Mustang 91%
7e N. Larocque, pilote, Mlle M. Brien, navigateur, Mustang 91%
8e Y. Lamarche, pilote, Mme L. Lamarche, navigateur, Ford, 90%
9e R. Simard, pilote, G. Lamarche, navigateur, Valiant, 89%
10e J. Ethier, pilote, Mme N. Ethier, navigateur, Chevel, 87%
11e M. Lamarche, pilote, R. Lamarche, navigateur, Chevel, 85%
12e R. Marsan, pilote, Mme C. Marsan, navigateur, Ford, 81%
13e J.-C. Gariépy, pilote, J.-P. Froment, navigateur, Plymouth 81%
14e J.-G. Archambault, pilote, Mlle N. Dufort, nav., Chevel, 81%
15e G. Renaud, pilote, A. Muloin, navigateur, Dodge, 80%
16e P. Lachapelle, pilote, Mlle H. Dufort, nav., Oldsmobile 80%
17e C. Beauchamp, pilote, Y. Brien, navigateur, Mustang, 79%
18e J.-P. Courcelle, pilote, J.-P. Longpré, navigateur, Volks, 75%
19e F. Ethier, pilote, Mlle N. Dumont, navigateur, Chevel, 73%
20e J. Prud'homme, pilote, P. Lafortune, nav., Chevel, 70%
21e R. Lemire, pilote, Mme P. Lemire, navigateur, Chevy II, 67%
22e J.-G. Lemire, pilote, Mme G. Lemire, navigateur, Dodge, 67%
23e P. Beauchamp, pilote, Mlle C. Lefebvre, nav., Meteor, 64%
24e M. Lemire, pilote, L. Marien, navigateur, Dodge, 63%
25e J.-P. Payette, pilote, Mlle D. Daviault, nav., Dodge, 46%
26e A. Ouellette, pilote, Y. Bélanger, navigateur, Viva, 44%
27e M. Gauthier, pilote, Mlle O. Beauchamp, nav., Volks, 40%
28e J.-D. Beauchamp, pil., Mme N. Beauchamp, nav., Meteor, 38%
29e T. Keegam, pilote, navigateur retiré
30e J. Villemaire, pilote, navigateur retiré

Le Club automobile St-Roch félicite tous les concurrents de son deuxième rallye automobile. A quand le prochain?...

Claude Beauchamp, publiciste

Groupe de mamans et d'enfants qui participent aux séances gratuites de patinage des mercredis et vendredis après-midi à l'Arena.

Mamans et enfants s'amusent à l'Aréna

C'est jour de fête chaque mercredi et vendredi après-midi, à l'aréna de Joliette, alors que les mamans s'y rendent avec leurs enfants qui ne vont pas à la classe. Deux périodes de patinage ont été prévus par le service de la récréation afin de permettre aux mères et pères ainsi qu'aux enfants de venir en toute sécurité, soit apprendre à patiner, ce qui est le cas pour plusieurs, soit tout simplement pour venir patiner au son de la musique alors que l'enceinte de l'aréna n'est pas remplie à capacité. Les patineurs ont de la place pour se bouger et il n'est pas rare que l'on voit une ou deux mères de famille sauter sur la glace avec leur carosse et supportant de l'autre main un jeune qui a déjà ses patins et qui fait ses premiers pas, bien entendu, en patins. A l'autre bout de la glace l'on retrouve ceux ou celles qui ne peuvent encore se tenir debout seuls et s'aidant d'une chaise ils s'en vont du mieux qu'ils peuvent. Tout le long de la bande nous retrouvons, soit les plus vieux car nous avons des grands-pères et grands-mères qui ne se rendent à l'aréna avec leur petit-fils où leur petite fille ou encore des personnes de tout âge qui s'aide de cette bande pour se balancer à leur plus grande joie. Ces journées de patinage ont lieu toute la semaine; les mercredis et vendredis de 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m. et l'entrée est gratuite pour tous. Profitez donc de cette nouveauté à Joliette dès mercredi prochain car vendredi de cette semaine aura lieu à l'aréna, le festival de l'Ecole de Métiers qui pour la première fois depuis le début de l'hiver empêchera cette journée familiale. Nous nous excusons auprès des amateurs et nous vous donnons rendez-vous mercredi et vendredi prochain pour 1 h. 30 p.m. Dites-le à vos amis... il y a de la place pour tous.

"Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années". Et ce petit bout d'homme, peut-être un futur Jean Béliveau sur la place, se sert d'une chaise pour apprendre les rudiments de l'art du patinage.

Profitez de votre Centre de loisirs

Nous invitons les Joliettains et les résidents de l'extérieur à profiter des facilités offertes au Centre de loisirs à la population de Joliette et des environs. Tous devraient maintenant savoir que la piscine intérieure est ouverte du lundi au vendredi soir pour le bien public entre 8 h. et 9 h. 30 p.m. Egalement tous devraient savoir que des cours de natation se donnent à cet endroit et que vous n'avez qu'à contacter Gilles Joly, l'instructeur en chef qui se fera un plaisir de vous donner les informations désirées. Tous devraient également savoir que Mlle Liette Riopel a été nommé réceptionniste au Centre de loisirs et peut vous fournir toutes les informations désirées en composant 753-9794.

Les dames devraient également savoir que les cours de gymnastique se donnent le mercredi soir par Mme Claudette Laporte... et que déjà plus d'une cinquantaine de dames vous attendent.

La section de badminton a inauguré ses activités la semaine dernière, le mardi et le jeudi soir, de 9 h. à 11 h. p.m. un bon nombre de participants s'y sont rendus mais il y a encore de la place.

Il faut également vous mentionner que vous pouvez prendre une carte de membre, à l'entrée du centre, de Mlle Riopel et cette dernière connait maintenant parfaitement l'art de préparer les reçus car elle a pratiqué passablement depuis l'ouverture.

La section de judo s'est ouverte cette semaine et Bruno Fredette et M. Louis Blanc sont également intéressé à vous rencontrer... Vu qu'il y a tellement de monde qui aimerait vous rencontrer vous ne devriez pas tardez et vous rendre dès ce soir au Centre de loisirs afin de vous y inscrire et surtout afin de rencontrer ces gens qui seront heureux de faire votre connaissance.

DISTANCE ENTRE VEHICULES

"Prudentia" vous rappelle que le conducteur d'un véhicule qui en suit un autre doit garder une marge de sécurité d'au moins la longueur d'un véhicule pour chaque 10 milles à l'heure de vitesse.

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

St-Viateur

FUNERAILLES:

D.N.C. — Le 19 novembre se tenaient, aux milieu d'une grande assistance, les funérailles du doyen de la paroisse M. Joseph Télesphore Laferrière, époux de Maria Gervais. Il était décédé le 16, à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, à l'âge de 83 ans, 2 mois, 7 jours. Nos sympathies à Mme Gervais et à la famille.

BAPTEMES:

Le 6 novembre 1966, M. l'abbé Réginald Laliberté baptisait Joseph, Yvon Daniel, enfant de M. et Mme Maurice Bérard (Julienne Milot). Le parrain était M. Hervé Bérard et la marraine Fernande Massé son épouse.

Le 19 novembre, M. le curé Henri Locas baptisait Joseph Rolland, Alain, Stéphane, enfant de M. et Mme Rolland Bérard (Alice Drainville). Le parrain était M. Yves Bérard, et la marraine Pierrette Pellerin, son épouse. Nos félicitations!

FUNERAILLES:

Le 31 octobre, eurent lieu les funérailles de dame Germaine Plante, veuve de Gaspard Drainville, décédée le 28, âgée de 79 ans, 6 mois et 23 jours, en présence d'une grande assistante. Nos sympathies à la famille.

INCENDIE:

Nos sympathies à la famille Lucien Rochette dont la maison a été sauvée de justesse d'un incendie, subissant certains dommages. Grâce au travail de volontaires et des pompiers de Berthier et St-Barthélemy on a arrêté la marche des flammes.

Hockey mineur

La Ligue Mosquito à l'oeuvre

Les six clubs de la Ligue Mosquito se sont mis à l'oeuvre. Leur entrée dans la bataille a été si soudaine qu'ils ne sont pas encore affublés des sobriquets d'usage.

A la soirée d'ouverture, Christ-Roi a battu Cathédrale 5-1. Serge Arpin a marqué deux buts. Yves Durand, Marcel Janson, Pierre Corneillier ont été les autres compteurs des gagnants. J.-P. Arneault a évité le blanchissage à son club.

Dans la deuxième joute, St-Pierre l'a emporté 4-1 sur Ste-Thérèse. Mario Lachapelle a réussi deux buts. Michel Chrétien et Claude Ducharme ont aussi compté. Jean-Guy Leduc a compté le seul point des perdants.

Les deux clubs de St-Jean-Baptiste se sont rencontrés jeudi dernier. Le no 1 l'a emporté 6-0 sur le no 2. Sylvain Dauphin a réussi le premier truc du chapeau dans le circuit. Les autres compteurs ont été: Serge Marcil, M. Malo, Richard Marcil.

Dans l'autre joute, le Ste-Thérèse a blanchi Cathédrale 5-0. Jean Guy Leduc a marqué trois buts et Michel Gagnon, deux.

Les Castors de St-Jean-Baptiste sont en deuxième position de la ligue interparoissiale pee-wee. Le club compte sur deux gardiens prometteurs: Louis Nicoletti et Claude Arbour. Il doit une large part de ses succès à ses deux instructeur: Jean Nicoletti et Paul Dauphin.

Ligue pee-wee

Joute record de 7 buts

par René Dauphin des Castors

René Dauphin, des Castors de St-Jean-Baptiste, a établi un record en marquant 7 buts, vendredi dernier, pour conduire son club à un gain facile de 8-6 sur le Ste-Thérèse. Claude Liard a été l'autre compteur.

Xavier Gronier, avec 3, François Guilbault, avec 2, et Claude Grenier se sont partagés les buts des perdants.

Le mecredi précédent, Dauphin avait marqué six buts et les Castors avaient gagné 8-2 contre les Mousses du Christ-Roi. Jacques Marcil et Gilles Martineau avaient aidé la cause des Castors.

André Corneillier et Gilles Pétrin ont compté les buts des Mousses.

Les Aigles de St-Pierre se maintiennent cependant en tête du circuit Marcel Bonin avec des victoires de 4-2 sur les Loups de Cathédrale et de 2-1 sur les Panthères de St-Pierre.

Robert Houde, Michel Beaulieu, Richard Froment et H. Paquette ont été responsables de la victoire sur les Loups. Gino Tessier et Maurice Poirier ont compté pour les Loups.

Froment et Beaudry ont marqué les buts contre les Panthères à qui le but de Bernard Morin a évité un blanchissage.

Les Panthères ont raté une excellente chance de passer en tête en perdant 2-1 contre le Ste-Thérèse. Pierre Joly et Robert Marsolais ont donné la victoire au Ste-Thérèse. Jacques Lévesque a marqué le but des Panthères.

Enfin, les Mousses et les Loups ont annulé 2-2. Luc Joly et Richard Houle ont compté pour les Mousses; Jacques et René Tessier pour les Loups.

La performance de René Dauphin dans les deux parties de la semaine l'a porté par une forte marge en tête des compteurs. Avec 22 buts et 4 assistances Dauphin totalise 26 points; Jacques Lévesque le suit avec 9 buts et 5 passes pour un total de 14 pts.

LES COMPTEURS:

	B	A	T
R. Dauphin (C)	22	4	26
J. Lévesque (P)	9	5	14
J. Marcil (C)	3	11	14
D. Ducharme (P)	2	8	10
B. Morin (P)	5	4	9
F. Guilbault (ST)	3	6	9

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	4	1	1	16	12	9
Castors	3	1	2	28	18	8
Panthères	4	2	0	25	6	8
Ste-Thérèse	2	3	1	18	17	5
Mousses	1	4	1	7	23	3
Loups	1	4	1	7	25	3

Recrutement des 14-19 pour le hockey mineur

Le Service de la récréation de la cité de Joliette déplore le fait, après plusieurs appels dans les écoles Barthélemy-Joliette, Beaudry et au Séminaire, qu'une si petit nombre d'intéressés se soient présentés pour l'inscription du hockey mineur des calibres bantam, midget et juvénile. Seulement 67 inscriptions sont parvenues au Service de la récréation de la cité de Joliette en date de lundi dernier. Le service aimerait que ces jeunes puissent débuter le plus tôt possible car la saison est déjà avancée et si les réponses ne parviennent pas d'ici une semaine de la part des jeunes de Joliette désireux de jouer au hockey, la Commission sportive sera dans l'obligation d'accepter des équipes de l'extérieur qui ont déjà fait la demande de participation tels que les équipes de Ste-Elisabeth, Louiseville, L'Assomption, Crabtree, Lanoraie et autres... pour ne nommer que ceux-là. Nous pouvons comprendre qu'il existe un problème au niveau juvénile et ce problème est généralisé en province à cause de l'âge, soit des jeunes de 18 et 19 ans qui pour la plupart travaillent le samedi mais nous avons pensé offrir des joutes le dimanche avant-midi afin de faciliter leur venue.

Deux organismes paroissiaux de loisirs se sont montrés fort intéressés à former des équipes à ces niveaux soit les Loisirs St-Jean-Baptiste qui attendent avec deux clubs depuis le début de la saison et les Loisirs Ste-Thérèse qui avec leur nouveau bureau de direction a accepté de former des clubs à ces niveaux. Nous demandons donc encore une fois aux jeunes de 14 à 19 ans qui aimeraient jouer au hockey cet hiver de s'enrégistrer à l'aréna de Joliette en téléphonant à 756-8086 ou en contactant son président de loisirs paroissial qui se fera un plaisir de transmettre son nom aux responsables. M. Jean-Louis Drainville, président des Loisirs St-Jean-Baptiste, a été chargé par la Commission sportive de la cité de Joliette, de contacter les présidents de paroisses de la cité afin d'essayer par tous les moyens de contacter ces jeunes pour les faire jouer au hockey. Il faudrait définitivement envisager que les loisirs paroissiaux voient à la formation d'équipes dans chacune de leur paroisse et ce dans chaque calibre et avec la collaboration du Service de la récréation de la cité tous pourraient commencer la saison en temps. Vous n'avez qu'à regarder évoluer les Ligues mosquitos et pee-wee qui marchent rondement sous l'égide des loisirs paroisiaux avec la collaboration de la Commission sportive de la cité et vous avez la réponse... **A vous de parlez les jeunes si vous voulez du hockey bantam, midget, juvénile cet hiver... Nous attendons les appels.**

Vient de paraître

"Apprenez seul l'orthographe grammaticale"

Aujourd'hui, nous nous rendons de mieux en mieux compte de la nécessité de bien écrire et de bien parler. Voici qu'on met à notre disposition un instrument efficace qui nous permettra de ne plus hésiter sur les questions de formes et d'accords grammaticaux.

Il s'agit d'un petit livre, (format de poche) qui vient d'être lancé par les Editions du Jour, sous le titre "Apprenez seul l'orthographe grammaticale".

La méthode, absolument nouvelle, a déjà fait ses preuves à la Faculté de lettre de l'Universite de Montréal où enseigne le professeur DUPRIEZ. De même, les auditeurs de Radio-Canada peuvent déjà profiter de l'enseignement de M. DUPRIEZ, tous les mardis à 6 h. 15 p.m.

Mais, avec ou sans les cours, n'importe qui peut maintenant apprendre l'orthographe grâce au petit livre que viennent de publier les Editions du Jour. C'est un moyen facile de revoir, au coin du feu, dans les autobus, dans les moments perdus, toute l'orthographe du français moderé ne. Une série d'exercices gradués, des genres de devinettes avec la réponse toute prête (une page à tourner), la règle clairement formulée (au début du volume), voilà de quoi faire, en quelques heures, des progrès rapides et surprenants.

"APPRENEZ SEUL L'ORTHO-

(A suivre à la page 14)

OLDSMOBILE, 1967

Lignes audacieuses et sportives, telle est la caractéristique essentielle des deux nouveaux modèles 1967 ajoutés à la gamme Oldsmobile: le coupé Holiday Delta 88 Custom (ci-dessus) et le sedan Holiday Delta 88 Custom. La Delta 88 est mue par le V8 Super-Rocket de 425 po.cu., développant 300 CV, qui peut être accouplé, soit à une boite à 3 vitesses, entièrement synchronisée, soit à la célèbre transmission automatique Turbo Hydra-Matic. Les sièges baquet Strato sont fournis en équipement standard dans les 2 modèles et une nouvelle commande sport est standard dans le coupé. La nouvelle carrosserie avec capot long et plage arrière courte des Delta 88 Custom, Delta 88, Delmont 88 et Quatre-vingt-dix-huit, donne à ces voitures une silhouette apparentée à celle de la Toronada. Les Oldsmobile 1967 ont été rendues encore plus confortables que les modèles antérieurs et ont été dotées de nouveaux dispositifs de commodité et de sécurité. Parmi ces derniers, citons la colonne de direction amortissante mise au point par GM qui peut se "télescoper" de 8¼ pouces en cas de choc. L'équipement fourni sur demande comprend de nouveaux freins à disque, pour les modèles pourvus des servo-freins(sauf les Quatre-vingt-dix-huit). Ces freins sont peut sujets à l'affaiblissement progressif après des arrêts répétés et répondent de façon uniforme à la pression sur la pédale. Les moteurs des Oldsmobile 1967 vont, selon les modèles, d'un 6-cylindres de 155 CV à un V8 de 385 CV.

ce symbole ✝ vous protège !

Cette enfant vous remercie
de votre généreuse souscription
qui la protégera
contre la tuberculose
et les maladies de l'appareil respiratoire.

Souscrivez généreusement
et utilisez les timbres de Noël.

Assis à la même table, le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, *explique sa position sur le bil-C-170. Cette rencontre a* eu lieu lundi matin. Sur la photo on remarque: M. Eddy Dubeau, président du Conseil Central de Joliette, M. J. Liboiron, de Radio-Canada, M. Roger Chaput, du Syndicat des ouvriers en construction et M. Rosaire Morrissette, représentant de la CSN à Joliette.

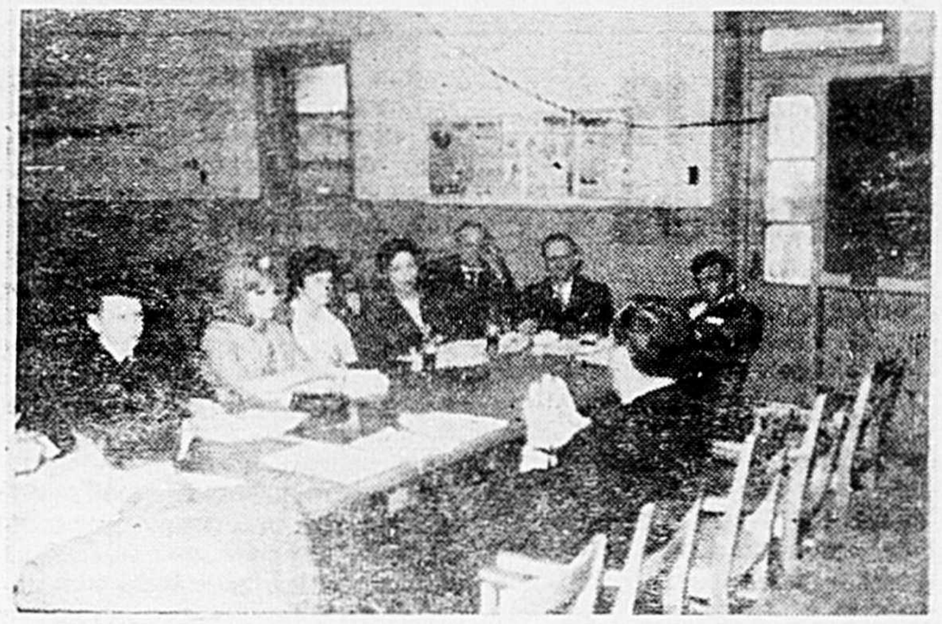

Samedi, M. Antonio Yanakis, député de Berthier-Maskinongé de Lanaudière, a rencontré les syndiqués de son comté. Il a également exposé ses opinions sur le bil C-170. A l'extrême-droite, M. Noël Lacas, représentant syndical, M. Roger Chaput, secrétaire-trésorier du Conseil Central, etc...

Le bill C-170 et la CSN

Les députés libéraux Comtois et Yanakis se prononcent pour les "unités naturelles de négociations" et le bilinguisme au CCRO

Après avoir rencontré des représentants syndicaux de leur comté respectif, les députés libéraux Roland Comtois, de Joliette - L'Assomption - Montcalm, et Antonio Yanakis, de Berthier - Maskinongé de Lanaudière, se sont prononcés en faveur des unités naturelles de négociations, pour le bilinguisme, "au moins celui du président et du vice-président" au sein du Conseil Canadien des Relations Ouvrières. Ils s'en sont tenus à la déclaration de principes émises lors de la rencontre d'Ottawa des repr-é sentants de la CSN avec les membres de la députation fédérale du Québec.

M. Comtois a d'ailleurs déclaré sans ambages: "Dans le partie libéral, un vote sur des principes comme ceux que met en jeu le bill C-170 est toujours un vote libre.

M. Yanakis, se déclarant "profane dans les grandes et complexes questions syndicales, a répondu aux questions posées par les membres de la CSN: il est en faveur de la parité des deux Centrales au CC RO et accepterait comme solution le vote du seul président du Conseil. M. Yanakis accepterait aussi que les membres patronaux ne votent pas en cas de conflit syndical.

"Quelle position adopterez-vous en Chambre sur le bill C-170?" a-t-on demandé à M. Yanakis.

"Le bill est actuellement à l'étude en comité, a dit M. Yanakis. J'ai trouvé fort intéressantes et instructives les rencontres avec les membres de votre mouvement. Il existe un problème dans les relations ouvrières-patronales, dans les syndicats de la fonction publique.

"Personnellement je crois que les travailleurs de la fonction publique reçoivent un traitement décent. De plus en plus le bilinguisme a fait des progrès sous le gouvernement Pearson et je crois que de plus en plus la voix des députés libéraux du Québec se fait entendre au caucus. J'ai bon espoir que les amendements au bill en viendront à satisfaire les exigences des deux parties."

M. Comtois

La rencontre de M. Comtois et des syndicats de son comté a eu lieu lundi matin. Comme son collègue de Berthier, le député de Joliette a bien accueilli les demandes de la CSN.

M. Comtois s'est déclaré favorable au seul vote présidentiel dans un conflit intersyndical au CCRO. Il est aussi d'accord pour que le président du comité et "même le vice-président soit bilingue", et ca devrait être fait depuis longtemps. Au fait, en attendant le bilinguisme intégral, il serait favorable à une représentation bilingue de 50% au comité.

Le député de Joliette semble totalement d'accord pou r accepter au Québec les "unités naturelles de négociations" qui engagent la culture ,la langue, et tiennent compte des particularimes régionaux".

Il félicite la CSN d'avoir mis sur pied ces comités d'action politique et a invité les ouvriers à rencontrer plus souvent leurs représentants; ces rencontres sont intéressantes et peuvent produire de merveilleux effets.

"Au retour des oies blanches" à Joliette, le 9 décembre

La création d'une pièce d'auteur canadien, à Montréal, n'est plus, comme autrefois, un événement isolé accueilli par une poignée d'amateurs. Depuis que nos auteurs nous apportent chaque année plusieurs oeuvres nouvelles, le public québecois est devenu un spectateur fidèle et empressé. On voit de plus en plus maintenant, des pièces canadiennes jouées devant des salles combles. Tel fut le cas de "Une maison, un jour", de Françoise Loranger; tel fut le cas de la pièce de Gratien Gélinas, "Hier, les enfants dansaient"; tel fut le cas des "Beaux dimanches", de Marcel Dubé. Cette dernière pièce, à elle seule, attirait à la Comédie Canadienne, il y a deux ans, plus de 35,000 spectateurs.

"Les beaux dimanches" fut sans conteste le plus grand succès de théâtre de Marcel Dubé qui, depuis 1951, nous a offert une nouvelle pièce chaque année, ou presque. Car, pour Marcel Dubé, le théâtre a tôt fait de devenir une activité essentielle à laquelle il consacre tout ce talent qui nous a déjà donné "Zone", "La nuit perdue", "Chambres à louer", "Le barrage", "Le temps des lilas", "Un simple soldat", "Florence", "Pour cinq sous d'amour", "Médée", "Les beaux dimanches", etc.

La "dernière-née" des oeuvres de cet auteur prolifique, "AU RETOUR DES OIES BLANCHES", a tenu l'affiche du théâtre de la Comédie Canadienne du 21 octobre au 16 nov. dernier.

De même que "Les beaux dimanches", "AU RETOUR DES OIES BLANCHES" a été interprétée par des comédiens choisis parmi les plus doués et les plus choyés par la population, tels Janine Sutto, Marjolaine Hébert, Louise Marleau, Andrée Lachapelle ,Diane Pinard, Pierre Boucher, Claude Préfontaine et Guy Boucher. Marcel Dubé a confié la mise en scène de "AU RETOUR DES OIES BLANCHES" à Georges Groulx, comédien de grand talent, metteur en scène d'une rare habileté.

Quoique fort différente des "Beaux dimanches" par le sujet, le lieu et les personnages, AU RETOUR DES OIES BLANCHES n'en contient pas moins, une fois de plus, ces situations et ces dialogues où la comédie se marie à la tragédie, ces deux éléments opposés que Marcel Dubé a le don de conjuguer. La loi des contrastes ne fait-elle pas apparaître plus vive la comédie lorsque la toile de fond en est la tragédie?

AU RETOUR DES OIES BLANCHES, de Marcel Dubé, sera présenté à la salle académique du Séminaire de Joliette, le 9 décembre à 8 h. 30. Les billets sont en vente à la Librairie René Martin.

Prêtre depuis 25 ans

Le R.P. Léonard Ducharme, o.m.i., célébrait récemment son 25e anniversaire de sacerdoce. Le jubilaire est le fils de Mme Alfred Ducharme, autrefois de la rue Richard, à Joliette.

Il faut risquer avec prudence

Risquer prudemment, c'est presque une contradiction; comme du reste se hâter lentement. Et pourtant, c'est en se hâtant lentement que la tortue du fabuliste La Fontaine finit par battre le lièvre à la course. La question peut quand même se poser de savoir si, logiquement, on peut risquer et être prudent tout à la fois.

A cette question, il y a une réponse qui est nettement d'actualité: l'achat d'Obligations d'Epargne du Canada par retenues sur le salaire.

Epargner, c'est déjà être prudent; c'est le contraire de la témérité. Faire un placement, par ailleurs, ce n'est pas nécessairement prudent. Il y a un risque dans tout placement. Notons tout de même qu'il faut parfois risquer et qu'on n'obtient rien sans "courir sa chance", comme on dit familièrement.

Ce qui caractérise l'Obligation d'Epargne du Canada, toutefois, c'est qu'elle ne constitue nullement une "chance à courir". Celle de l'émission du Centenaire, qui se vend en ce moment, rapporte du 5% au début et finira par rapporter du 6% au point qu'en treize ans le détenteur d'une telle obligation aura littéralement doublé son argent. Et, dans l'entretemps, aucun risque.

Aucun risque parce qu'il est toujours possible de racheter l'obligation d'Epargne du Cana qu'on a achetée et de toucher les intérêts courus. Il est même possible "d'arrêter de l'acheter", c'est-à-dire que celui qui en achète une par retenues sur son salaire peut stopper ces retenues et reprendre celles qu'il a versées.

Si, vraiment, on note du risque dans une telle opération, le moins qu'on en puisse dire c'est un risque extrêmement prudent.

D'où vient l'expression : "avoir une mémoire de lièvre" ?

"Avoir une mémoire de lièvre, c'est avoir une très mauvaise mémoire oublier immédiatement ou presque sur-le-champ.

On disait autrefois "avoir une mémoire de **connil"**, c'est-à-dire de lapin. Cette première forme de la locution a été fort bien expliquée par Laurent Joubert dans ses **Erreurs populaires**: "Le connil a la mémoire si courte que, ne se souvenant pas du danger qu'il vient de courir, il retourne à son gite, d'où on l'a fait lever auparavant, et c'est pourquoi on tient pour suspect le cerveau de cet animal, parce qu'il a la mémoire, qui consiste au cerveau, extrêmement courte".

A vrai dire, ajoute le Dictionnaire des locutions françaises" édité par Larousse, l'imprudence du connil ou du lièvre poursuivi par la meute ou le chien du chasseur vient sans doute moins d'un manque de mémoire que de l'affolement de la pauvre bête traquée.

Apprenez...

(Suite de la page 13)

GRAPHE GRAMMATICALE" est le second volume de la collection. Le premier volume, "APPRENEZ SEUL L'ORTHOGRAPHE D'USAGE", suit la même méthode et a paru précédemment.

"Apprenez seul l'orthographe grammaticale", par Bernard DUPRIEZ est en vente au prix de $1.50 dans les librairies et les dépôts de journaux.

Distributeur: La Compagne de Distribution de La Patrie, Service des messageries, 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, (tél. 861-8571).

Mémoire du Comité de planification...

(Suite de la 1ère page)

est obligé 1. de développer un système scolaire conforme aux besoins; 2. de laisser aux groupes idéologiques un liberté réelle de prendre l'initiative d'institutions scolaires conformes à leur conception de vie.

Le devoir de l'Etat étant reconnu, on peut se demander si l'école chrétienne publique ne s'oppose pas à la neutralité de l'Etat.

Nous affirmons que la neutralité de l'Etat ne s'oppose pas à l'école chrétienne publique. A preuve, la situation actuelle de l'école chrétienne publique au Québec. Les structures administratives qui répondent aux besoins de l'Etat planificateur et coordonnateur sont neutres et d'autre part les structures administratives qui répondent aux besoins des familles éducatrices sont confessionnelles.

Cette situation de fait repose sur le droit et sur la justice. En effet, le domaine de l'éducation est différent de tous les autres services de l'Etat pour deux raisons principales: 1. parce que l'autorité des familles est antérieure à celle de l'Etat; 2. parce que l'éducation atteint des individus en formation, des êtres en devenir qui ne sauraient être neutres. Les organismes mis à leur service doivent respecter leurs aspirations profondes.

Le bien commun de la société civile, dans le domaine de l'éducation peut donc réclamer des structures confessionnelles qui ne blessent en rien la neutralité de l'Etat qui se doit être impartial vis-à-vis des options religieuses.

CARACTERE DE L'ECOLE CATHOLIQUE DEMANDEE

L'école catholique demandée par la population de notre région, c'est l'école catholique telle que définie par le magistère de l'Eglise. Les personnes présentes aux différents colloques organisés dans la région ont tenu à citer le cardinal Maurice Roy pour exprimer leur opinion. Le cardinal Roy, au nom des évêques du Québec, dans une lettre adressée au premier ministre de la Province, le 29 avril 1963, s'exprimait ainsi:

"Selon le concept que l'Eglise a de l'éducation, une école qui peut satisfaire pleinement les catholiques n'est pas seulement une école où l'on donne, à côté des matières profanes, un enseignement proprement religieux, ou encore où l'on consacre des moments à la prière et au culte. C'est un des aspects de l'universalité propre du christianisme que celui-ci embrasse l'ensemble de la vie humaine et donne une inspiration et un éclairage particuliers à toute l'activité de l'homme. Le levain qui est la doctrine du Christ doit être mis dans la pâte: pour un étudiant, la pâte, ce sont aussi les matières profanes qu'il étudie, c'est le milieu dans lequel il vit. Un esprit chrétien doit donc se retrouver dans toute la vie de l'école, dans son ordonnance, dans la philosophie de l'éducation qui l'anime, dans ses conceptions pédagogiques. On comprend en particulier qu'une telle conception implique certaines exigences pour ce qui est des programmes de la qualité du matériel didactique, des qualifications des éducateurs eux-mêmes". Cf. **L'enseignement confessionnel**, Editions Fides, Montréal, 1966, p. 7.

Notre population désire que cette école chrétienne soit garantie par un statut juridique en conformité avec la pensée des Evêques de la province du Québec, qui dans leur lettre citée ci-dessus, déclarent ce qui suit:

"Nous sommes convaincus que la volonté générale de la population ne saurait y (au maintien de la confessionnalité) suffire et que l'éducation chrétienne des enfants catholiques ne peut être garantie que par des dispositions précises de la loi".

Le cardinal Paul-Emile Léger apporte un témoignage non moins clair:

"Dans le monde très complexe et très structuré où nous vivons, on ne peut s'en remettre aux seules forces du témoignage individuel, il faut encore recourir à l'aide indispensable des soutiens juridiques et des cadres institutionnels". **L'école chrétienne et nos responsabilités**, Editions Fides, Montréal, 1966, p. 9.

CONCILIATION DES DROITS DES MINORITES AVEC LES DROITS DE LA MAJORITE:

La population reconnait le caractère pluraliste, au point de vue religieux, qui prend maintenant le Québec. Ce caractère pluraliste est particulièrement mis en lumière dans la quatrième tome du Rapport Parent.

La *population veut le respect* des minorités. Comment? Selon les règles suivantes:

1. Les non-catholiques auront leurs propres écoles, confessionnelles ou non-confessionnelles lorsque leur nombre le permettra. Lorsque des non-catholiques, en raison de leur nombre insuffisant, ne pourront avoir leurs propres écoles, ces non-catholiques seront acceptés dans les écoles catholiques. Ils seront dispensés de l'enseignement religieux catholique et des exercices religieux.

2. L'école catholique doit conserver son caractère particulier. Les parents sont opposés à ce que, sous prétexte de ne pas blesser les consciences d'une infime minorité, on sacrifie le climat chrétien de l'école, car se serait au détriment de la majorité.

3. Le climat chrétien, jugé essentiel à la confessionnalité de l'école, n'empêche pas de favoriser l'épanouissement des élèves non-catholique puisque toute l'atmosphère de l'école est normalement animée d'un esprit de liberté et de charité.

4. Sous prétexte de favoriser les minorités, il ne faudrait pas risquer de glisser vers une neutralité complète de l'école. C'est manquer de réalisme que de compter uniquement sur l'action de la famille et de la paroisse pour l'éducation chrétienne des jeunes. "Car de nos jours, dit le cardinal Maurice Roy, c'est surtout à l'école où il passe la plus grande partie de la semaine que l'enfant ou l'adolescent apprend à vivre". (Allocution lors de la réception offerte par la province, le 10 mars 1965).

Restructuration des commissions scolaires

La population de la Régionale Lanaudière veut le statu quo pour les commissions scolaires locales.

A la suite de nombreuses réunions dans les différentes paroisses du territoire Lanaudière, la grande majorité de la population s'est prononcée en faveur du statu quo pour les commissions scolaires locales.

En rapport avec les recommandations du Rapport Parent sur la restructuration des Commissions scolaires, voici les conclusions de l'assemblée générale:

1. la recommandation no 30 est acceptée telle quelle.

2. les recommandations no 31 et suivantes sont contraires au statu quo désiré par environ 95% de ceux qui sont présents à l'assemblée générale.

3. le maintien des commissions scolaires locales se concilie avec les comités scolaires proposés par le Rapport Parent, et l'on favorisera la création de comités scolaires au besoin.

ROLE ET FONCTIONS DES PARENTS DANS LE SYSTEME SCOLAIRE

Les parents ont participé en très grand nombre aux colloques organisés par le comité de planification de notre Régionale. Des réunions avaient été tenues par les associations parents-maitres sur les plans locaux et régionaux avant la tenue des colloques et ont encouragé les parents à venir exprimer leurs opinions sur les recommandations contenues dans la partie du Rapport Parent qui étudie le rôle et les fonctions des parents dans le système scolaire.

— Attendu que: les parents expriment des inquiétudes au sujet de la disparition des commissions scolaires locales;

— Attendu que: d'autres participants firent état de l'inefficacité actuelle de certaines commissions scolaires locales;

— Attendu que: le comité scolaire, bien qu'il semble répondre aux désirs des parents de participer aux structures du système d'enseignement, les inquiète pour deux raisons suivantes:

a) ils estiment que ces comités n'ont pas de pouvoirs administratifs propres, ils craignent qu'une capacité consultative ne leur permette pas de faire valoir leurs droits;

b) plusieurs participants doutent qu'il y ait un nombre suffisant de parents prêts à former des comités scolaires;

— Attendu que: les parents craignent que l'efficacité du comité scolaire soit compromise si les membres que le forment ne sont élus que pour un an;

— Attendu que: les parents désirent que les structures scolaires soient fondées sur un vote et une représentation démocratiques;

Les recommandations suivantes ont été votées à l'unanimité par l'assemblée:

1. Nous désirons que l'autorité scolaire locale soit démocratisée en ce sens que toute personne majeure jouisse et du droit de vote et du droit d'éligibilité pour les différents postes, que ce soit à la commission scolaire ou au comité scolaire.

2. Nous recommandons que les comités scolaires soient formés dans chaque école soit primaire, soit secondaire et que les commissions scolaires locales soient regroupées en des souscentres.

3. Que les comités scolaires aient des mandats d'un an, deux ans, trois ans au lieu d'un mandat automatique d'un an pour assurer une meilleure continuité.

(Suite du Mémoire la semaine prochaine)

FELICITATIONS

A tous ceux qui verront la présente Commission, sachez que reposant pleine confiance en la loyauté, l'intégrité et l'habilité de garde Stella Lamarche, i.l.p. et sous l'autorité de l'article 223 de la loi des Tribunaux judiciaires S R 2 chapitre 20. Nous l'avons nommé Commissaire à l'Assermentation.

Le ministre de la justice,
par Jacques Lapointe,
sous-ministre associé

Amendements aux recommandations du Rapport Parent

Après l'étude des recommandations du Rapport Parent sur la confessionnalité, les participants aux colloques ont proposé les amendements qui suivent.

Texte original du Rapport (tome IV, p. 89 sq.)	Amendements proposés
(1) Nous recommandons que le système d'enseignement public du Québec respecte la diversité des options religieuses des parents et des élèves et offre le choix entre un enseignement catholique, un enseignement protestant, **dans la mesure où les exigences de la qualité de l'enseignement pourront être respectées dans chaque cas.**	(1) Nous recommandons que le système d'enseignement public du Québec respecte la diversité des options religieuses des parents et des élèves et offre le choix entre un enseignement catholique, un enseignement protestant et un enseignement non-confessionnel.
(2) Nous recommandons que la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires (1) et aux corporations d'instituts, même si elle leur impose l'obligation d'assurer, lorsqu'il y a lieu, un enseignement protestant et un enseignement non-confessionnel.	(2) Nous recommandons que la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires (1) et aux corporations d'instituts, **mais qu'elle leur impose l'obligation de respecter intégralement les droits et pouvoirs attribués aux comités scolaires notamment et sans restriction celui de s'assurer que les élèves reçoivent un enseignement religieux ou moral répondant au désir de leurs parents.** N.B. Un fort groupe de parents et d'éducateurs tient à ce que leur opinion soit citée dans leurs propres termes: **"Que la loi reconnaisse le caractère confessionnel chrétien des commissions scolaires et des corporations d'instituts, tout en exigeant d'elles de respecter la confessionnalité ou la neutralité des individus".**
(7) Nous recommandons que la loi reconnaisse expressément à tous les parents dont les enfants fréquentent des établissements confessionnels publics le droit de demander que leurs enfants soient exemptés de l'enseignement et des exercices religieux.	(7) Nous recommandons que la loi reconnaisse expressément, à tous les parents dont les enfants fréquentent des établissements confessionnels publics, le droit de demander que leurs enfants soient exemptés de l'enseignement et des exercices religieux, **à la condition qu'aucun enseignement autre que religieux, ne soit donné pendant ces périodes.**
(8) Nous recommandons que l'école élémentaire confessionnelle qui accueille des élèves n'appartenant pas à la religion à laquelle elle se rattache s'assure que l'enseignement et l'organisation de la vie ne blessent pas la conscience de ces élèves, et qu'elle leur offre, si c'est possible, un enseignement religieux approprié ou un enseignement moral.	(8) à abroger.
(10) Nous recommandons que l'institut adapte son enseignement, partout où il y a lieu, au pluralisme religieux des étudiants qu'il est appelé à accueillir, en multipliant, suivant les besoins, les cours de religion, ou de morale, de philosophie, de littérature et d'histoire.	(10) à abroger.
(12) Nous recommandons que le ministère de l'Education étudie avec les autorités religieuses et les comités confessionnels, le financement des services de culte et de pastorale dans les établissements d'enseignement **de tous les niveaux.**	(12) Nous recommandons que le ministère de l'Education étudie, avec les autorités religieuses et les comités confessionnels, le financement des services du culte et de pastorale dans les établissements d'enseignement, **et ce à tous les niveaux.**

(1) **Commissions scolaires:** il s'agit ici de commissions scolaires régionales ayant juridiction, au niveau secondaire, sur la population catholique et non-catholique.

Les accordeurs et techniciens en piano veulent se protéger

Les membres de la Fraternité des accordeurs et techniciens en piano du Québec Enrg. se sont réunis samedi dernier à l'Institut Louis-Braille.

L'assemblée générale a accepté le procès-verbal de la dernière réunion, accepté certains amendements aux règlements et pris position sur les problèmes de publicité.

Les membres ont dit leur ferme intention de revaloriser la profession d'accordeur et de technicien en piano, de mieux la faire connaître du public et de protéger la population contre les pseudos accordeurs en les éliminant.

Les intéressés peuvent obtenir tous les renseignements désirés en s'adressant au secrétariat de la Fraternité à Montréal à 845-2481, ainsi qu'à M. Lucien Contant, conseiller d'honneur, et M. Jacques Goulet, membre de la Fraternité, à 916 rue St-Viateur, Joliette, 753-7950.

LA DEFAITE DE NAPOLEON

Si Napoléon avait procédé plus prudemment et moins vite, peut-être serait-il demeuré victorieux toute sa vie. Aujourd'hui, si plus d'automobilistes conduisaient prudemment et s'offorçaient d'observer les règlements de la circulation, il est probable que les accidents de la route seraient moins fréquents. Ne tentez pas d'être des héros, ne risquez pas votre vie en vain.

Vandalisme à St-Barthelemy

ST-BARTHELEMY, D.N.C. — Le Comité des loisirs regrette les actes de vandalisme qui se sont produits cette semaine sur le terrain de jeu. De jeunes étourdis y ont coupé des arbres, brisé les vitres et commis d'autres dégâts. Il est regrettable que de pareils incidents surviennent. On croit qu'ils sont le fait d'enfants qui sont plus souvent ailleurs qu'à la maison sous la surveillance des parents.

INCENDIE A ST-VIATEUR:

Les pompiers de St-Barthélemy et ceux de Berthierville ont combattu, dimanche dernier vers 11 h. 30 a.m., une incendie à St-Viateur. La maison de M. Lucien Rochette a été fortement endommagé par le feu qui a originé à l'extérieur. Le bon travail des pompiers à limité les dégâts.

BINGO AUX DINDES:

Le Comité des loisirs prépare fébrilement le bingo aux dindes qui se tiendra le 8 décembre prochain, après la messe du soir. Il en sera question au prochain courrier. On annonce une grande soirée de danse pour le 10 décembre avec un orchestre réputé. Et une grande surprise... pour bientôt.

BAPTEME A ST-VIATEUR:

Dimanche dernier fut baptisé à St-Viateur, Joseph, Alain, Roland, Stéphane, Paul, fils de M. et Mme Roland Bérard (Alice Drainville) de Montréal. Parrain et marraine: M. et Mme Yves Bérard de L'Assomption, oncle et tante. Porteuse, Mme Jacques Amyot de Montréal, tante de l'enfant. Félicitations!

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE:

A l'occasion de leur anniversaire de mariage, M. et Mme Hervé Bérard recevaient tous leurs enfants dimanche dernier. Tous nos voeux de bonheur.

VA-ET-VIENT:

M. et Mme Roland Vermette de St-Justin chez M. Victor Bérard, dimanche dernier, M. et Mme Jean-Louis Masson de Repentigny chez M. et Mme Ernest Rocheleau. M. et Mme Fernand Lacoste de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, M. et Mme Albert St-Pierre de l'Abord à Plouffe et leurs enfants chez M. et Mme Joseph Hébert. M. et Mme Gérard Valois à Longueuil chez M. et Mme Albert Marion où ils rencontrèrent S. Marie-Abel des SS. de la Providence, en mission à Rivière-du-Loup. M. l'abbé Vital Massé de Joliette, M. et Mme Célestin Massé et leur famille de Ville Emard, M. et Mme Alide Massé de Montréal, M. et Mme Gabriel Paquin de St-Léon, en promenade chez M. et Mme Crs-Omer Massé, dimanche dernier. M. et Mme Normand Ross, M. et Mme Clément Ross de notre paroisse ainsi que M. et Mme Donat Ross de Maskinongé, chez M. et Mme Claudet Foisy de Montréal. M. et Mme Hervé Bérard, M. et Mme Gilles Toupin de St-Cuthbert rendaient visite à S. Marie-Isabelle à la maison mère des SS. Jésus et de Marie de Montréal. Mme Jean-Marie Lefebvre, Mlles Lucille et Angéline Lefebvre de Joliette, M. et Mme Emilien Grégoire de St-Ambroise chez M. et Mme Gérard Valois dimanche dernier. M. et Mme Urbain Lacombe de Montréal et leurs enfants chez M. et Mme Gérard Beaucage en fin de semaine. Mme Bertrand Gervais, revenue à son foyer après avoir passé quelques jours à l'Hôtel-Dieu de Montréal où elle était sous observation.

Semaine nationale sur la Sobriété

Soirée récréative dimanche

A l'occasion de la semaine nationale les membres du Cercle Lacordaire St-Chs-Borromée ont tenue à la salle Tétreault, un forum, animé par Mlle Lise Lavallée sur le sujet: "Loisir et Alcool". On y a donné les résultats d'une enquête faite auprès des jeunes.

Pour clôturer la semaine nationale le public est invité dimanche soir le 27 novembre à 8 h. 15 sur un sujet adapté au programme de l'actualité.

Une partie récréative et de la bonne tire de la Ste-Catherine égaieront cette soirée.

Le TMN au centenaire du Gesu

En janvier prochain les autorités du Collège Ste-Marie célèbreront les fêtes du centenaire de la construction de l'église de la rue Bleury ainsi que de la salle de théâtre qui a été la scène de si nombreuses et inoubliables représentations artistiques.

Les organisateurs de ces fêtes ont pour l'occasion invité le théâtre du Nouveau monde à donner LE SOULIER DE SATIN de Paul Claudel, cette oeuvre immortelle qui résume si bien tous les thèmes poétiques et dramatiques du grand dramaturge de la France contemporaine.

Cette rentrée du T.N.M. à la salle du Gésu est un évènement. On se souviendra en effet que c'est dans cette même salle que le T.N.M. faisait ses débuts en public le 9 octobre 1951 alors que la troupe fondée par l'équipe Gascon-Roux présentait L'AVARE de Molière.

La mise en scène du SOULIER DE SATIN a été confiée à l'actuel directeur artistique du Théâtre du Nouveau Monde, M. Jean-Louis Roux. Ce dernier s'est assuré le concours d'au moins 40 des meilleurs comédiens du Québec pour ce spectacle.

La première représentation aura lieu le 7 janvier prochain mais les répétitions vont déjà bon train aux ateliers du T.N.M., rue Sanguinet.

On est en train d'installer au sommet de la tour Lévis les haut-parleurs relatifs au système d'amplification du Carillon Sun Life du Centenaire. La Voix de l'Expo sera entendue par l'intermédiaire de 46 haut-parleurs identiques.

OFFRES DE LA COUPE-GREY

Chez

Degrandpré

Automobiles Inc.

1128, Piette Joliette 756-4515

LE CHOIX LE PLUS COMPLET
DE VOITURES USAGEES
VOUS EST OFFERT
NOUS EN AVONS SUREMENT UNE
QUI VOUS CONVIENDRA

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT — VENDEURS COURTOIS

NOS PRIX VOUS PLAIRONT
NOS VOITURES VOUS ENCHANTERONT

Toutes nos voitures sont garanties 100%

CHACUNE DES VOITURES SUR NOTRE TERRAIN A ETE VERIFIEE
ET RECONDITIONNEE D'UN PARE-CHOC A L'AUTRE
ELLES SONT HIVERNISEES ET PRETES A ROULER
SANS TROUBLES ET SANS ENNUIS TOUT L'HIVER
1954 à 1964

Profitez de nos bas prix